

Liberté Égalité Fraternité

## GUIDE UTILISATEUR

Formulaire de déclaration de soupçon sur la plateforme en ligne ERMES

## SOMMAIRE

PARTIE I : INTRODUCTION	p.4
Description du document	p.5
Questions fréquentes	p.7
Prérequis techniques pour se connecter sur ERMES	p.10
PARTIE II : ACCÈS AU FORMULAIRE	p.11
Bienvenue sur le formulaire	p.13
Commencer une déclaration de soupçon initiale	p.14
Saisir une déclaration de soupçon complémentaire	p.14
Reprendre un brouillon	p.15
PARTIE III : DESCRIPTION DES ÉTAPES	p.16
Étape 1 : Le déclarant	p.17
Vérifier les données préremplies me concernant	p.18
Vérifier les données préremplies concernant mon organisme	p.18
Renseigner un correspondant le cas échéant	p.19
Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration	p.20
Préciser la nature du soupçon	p.21
Renseigner le contexte général de la déclaration	p.22
Détailler les activités de mon organisme	p.23

## SOMMAIRE

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits	p.25
Ajouter une personne	p.27
Ajouter une personne physique	p.28
Ajouter une personne morale	p.36
Ajouter une personne non connue	p.43
Renseigner une opération	p.46
Module générique Secteur Financier	p.46
Module spécifique Établissements de monnaie électronique et Établissements de paiement (hors transmetteur de fonds)	p.50
Module spécifique Transmission de fonds	p.54
Module spécifique Assurances non vie	p.59
Module spécifique Prestataires de services sur actifs numériques	p.64
Module spécifique Changeurs manuels	p.68
Module simplifié	p.75
Module spécifique Notaires et Professions immobilières	p.80
Module spécifique Avocats	p.88
Module spécifique Experts comptables et commissaires aux comptes	p.93
Module spécifique Casinos & clubs	p.98
Module spécifique Jeux en ligne et sous droits exclusifs	p.103
Rédiger l'analyse des faits	p.110
Étape 4 : Pièces jointes	p.111

## PARTIE IV : TÉLÉCHARGEMENT ET ENVOI DE LA DÉCLARATION p.114

Guide utilisateur - janvier 2025

p.118

p.120

## ANNEXES

## PARTIE I

# INTRODUCTION



# Description du document

## Objet du document

Ce document constitue un support explicatif de l'utilisation du formulaire de déclaration de soupçon mis à disposition par Tracfin (Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers clandestins).

Ce formulaire est accessible via la plate-forme sécurisée ERMES (Échange de Renseignements par Messagerie en Environnement Sécurisé) qui répond à des exigences élevées de sécurité.

## Utilisateurs concernés

Il s'adresse aux personnes qui, dans l'exercice de leur profession, réalisent, contrôlent ou conseillent des opérations entraînant des mouvements de capitaux.

Ces personnes sont soumises à une obligation de déclaration des opérations portant sur des sommes dont elles savent, soupçonnent ou ont de bonnes raisons de soupçonner qu'elles proviennent de l'une des infractions passibles d'une peine privative de liberté supérieure à un an, ou lorsqu'elles sont liées au financement du terrorisme.

En remplissant le formulaire de déclaration de soupçon, les déclarants vont pouvoir renseigner l'ensemble des informations en lien avec une ou plusieurs opérations suspectes.

Le formulaire s'adapte en fonction de l'activité des déclarants. Ces modules spécifiques sont mis en évidence dans ce guide. Pour savoir à quel module vous référer, veuillez consulter le tableau ci-dessous :

Module	Profession
	Administrateur, conservateur d'instrument financier
	Autre prestataire de service d'investissement
	Banque/établissement de crédit
	Compagnie d'assurance - Activité d'assurance vie
	Conseil en investissement financier
	Entreprise d'investissement
	Gestionnaire de crédits
	Gestionnaire de système de paiement
Module générique du	Institut d'émission
secteur Financier	Intermédiaire en assurance - Activité d'assurance vie
	Intermédiaire en financement participatif
	Intermédiaire en opération de banques
	Mutuelle et institution de prévoyance - Activité d'assurance vie
	OPCVM (Organisme Placement Collectif en Valeur Mobilière)
	Prest. de services de financement participatif
	Participant système de règlement de livraison
	Societé de financement
	Societe de gestion de portefeuille
	Administrateur de justice et mandataire judiciaire
	Agence de voyages
	Agent sportif
Module simplifié	Cagnolle Commercent de biene
	Commerçant de piens
	Commerçants de metaux et pierres precieuses
	Commissaire de justice, operateur de vente volontaire
	Declarant public Craffa tribupal da commercia
	Grene tribunal de commerce
	Jeux a objets numeriques monetisables
	Negociant d'œuvres d'art et d'antiquites
	Personne chargee à une mission de service public Société de dominiliation
	Societé de transport
Modulo apágifique Natairea	Societe de transport
would specifique wotaires	Notalle

# Description du document

	Avocat
Module spécifique Avocats	Bâtonnier/Président CE-CASS
	CARPA
Madula spécifique	Compagnie d'assurance - Activité d'assurance non vie
Assurance non vie	Intermédiaire en assurance - <b>Activité d'assurance</b> non vie Mutuelle et institution de prévoyance - <b>Activité d'assurance</b> non vie
Module spécifique Jeux en ligne et sous droits exclusifs	Jeux en ligne et sous droits exclusifs
Module spécifique Professions immobilières	Professionnel de l'immobilier
Module spécifique Prestataires	
de services sur actifs numériques	Prestataire de services sur actifs numériques
Module spécifique Casinos & clubs	Casino et club de jeux
Module spécifique Changeurs manuels	Changeur manuel
Module Experts comptables et	Commissaire aux comptes
Commissaires aux comptes	Expert-comptable
Module Établissements de	Établissement de monnaie électronique - hors transmission de fonds
Établissements de paiement	Établissement de paiement - hors transmission de fonds
Modulo Transmottours do fondo	Établissement de monnaie électronique - activité de transmission de fonds
Noquie transmetteurs de londs	Établissement de paiement - activité de transmission de fonds

## Lecture du document

	Partie du formulaire concernant tous les utilisateurs
	Partie du formulaire concernant les déclarants financiers
	Partie du formulaire concernant les déclarants non financiers
	Texte explicatif des champs du formulaire
*	Donnée obligatoire
<b>(</b> )	Information supplémentaire disponible au clic sur cette icône dans le formulaire
	Lien redirigeant vers une fiche focus
<b>:</b>	Texte approfondissant un champ, une notion du formulaire

## Support technique

En cas de problèmes techniques (impossibilité de connexion au site, erreur lors de l'envoi de déclarations...), vous pouvez contacter le support technique par téléphone de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi au 03 59 83 99 21 ou en remplissant ce <u>formulaire</u>.

## Support opérationnel

Pour les demandes relatives à mon compte ou à la saisie d'une déclaration de soupçon, pouvez contacter le support opérationnel Tracfin par courriel à l'adresse <u>ermes.tracfin@finances.gouv.fr</u>.



(i)

## Questions fréquentes

## **OBLIGATION DE DÉCLARATION**

### 1. Qu'est-ce que l'obligation de déclaration ?

Les professionnels mentionnés à l'article L.561-2 du code monétaire et financier<sup>\*</sup> ont l'obligation de signaler à Tracfin toute opération ou tentative d'opération financière atypique dont ils « savent, soupçonnent ou ont de bonnes raisons de soupçonner qu'elles proviennent d'une infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou participent au financement du terrorisme » ou « qu'elles proviennent d'une fraude fiscale lorsqu'il y a présence d'au moins un critère défini par décret » (article L.561-15).

L'obligation de déclaration de soupçon d'infraction(s) pénale(s) concerne ici toute infraction punie d'au moins un an d'emprisonnement, et notamment : l'abus de confiance, l'abus de biens sociaux, l'escroquerie, la contrefaçon, le délit d'initié, le délit de manipulation de cours, le travail dissimulé, le détournement de fonds publics.

2. Ma profession est-elle assujettie aux obligations de déclaration ?

La liste des professions déclarantes est énumérée dans l'article L.561-2.

#### 3. Quand dois-je réaliser une déclaration de soupçon?

La déclaration doit être réalisée dès **l'origine** du soupçon, préalablement à **l'exécution** de la transaction, afin de permettre à Tracfin d'exercer, le cas échéant, son droit d'opposition.

Le professionnel doit, en conséquence, **s'abstenir d'effectuer** toute opération dont il soupçonne **qu'elle** est liée au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

Par dérogation, la déclaration peut intervenir après réalisation de l'opération dans les trois cas suivants :

- impossibilité de surseoir à son exécution ;
- report pouvant faire obstacle au bon déroulement des investigations en cours ;
- soupçon apparu postérieurement à la réalisation de l'opération en cause.

Dans ces cas de figure, le professionnel est alors tenu d'informer Tracfin sans délai. La loi ne prévoit pas de seuil déclaratif pour effectuer une déclaration de soupçon. Tout élément nouveau de nature à infirmer, conforter ou modifier le contenu de la déclaration émise doit être, sans délai, porté à la connaissance de Tracfin.

4. A quels risques suis-je exposé en cas de défaut de déclaration ?

La déclaration et l'information sont deux obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme prévues par les <u>articles L.561-1 à L.561-50</u>.

Tout manquement à ces obligations peut donner lieu aux mesures et sanctions suivantes, prévues par l'<u>article</u> <u>L.561-36-3</u> :

- Une injonction ordonnant à l'une de ces personnes de mettre un terme au comportement en cause et lui interdisant de le réitérer ;
- Une interdiction temporaire d'exercice de responsabilités dirigeantes au sein d'une de ces personnes ;
- Une sanction pécuniaire dont le montant ne peut être supérieur à un million d'euros. Lorsque l'avantage retiré du manquement peut être déterminé, cette sanction peut être au plus le double du montant de cet avantage.

\*les références réglementaires du document renvoient au Code Monétaire et Financier en vigueur au moment de la publication, sauf mention contraire.



## Questions fréquentes

## SAISIE DE LA DÉCLARATION

5. Comment dois-je réaliser ma déclaration ?

Conformément au plan interministériel LBC-FT, les déclarations de soupçon (DS) doivent être réalisées depuis la plate-forme sécurisée ERMES. Par dérogation, les déclarants du secteur non financier peuvent encore transmettre leurs déclarations sous format papier dans l'attente d'une évolution réglementaire. Les déclarants du secteur non financier sont néanmoins incités à utiliser la plate-forme sécurisée ERMES sans attendre.

6. Qui peut / doit réaliser la déclaration au sein de mon organisation ?

Pour réaliser une déclaration, vous devez impérativement être inscrit sur l'interface ERMES en tant que « <u>Déclarant</u> ». Vous pouvez rédiger un brouillon en tant que « <u>Correspondant</u> », mais vous ne pourrez pas valider ce dernier.

7. Quelle durée est nécessaire pour saisir une déclaration ?

Le temps de saisie d'une déclaration varie en fonction de la complexité du soupçon et du nombre d'informations utiles à sa compréhension.

Le nouveau formulaire de déclaration de soupçon propose une ergonomie adaptée en fonction du secteur du déclarant avec des modules spécifiques et des aides à la saisie (listes déroulantes et champs préremplis).

8. Quels renseignements et documents dois-je fournir pour la déclaration ?

Les champs obligatoires sont marqués dans le formulaire d'un astérisque rouge (\*).

## SUIVI DE LA DÉCLARATION

9. Est-ce que je peux avoir accès à mes déclarations une fois celles-ci soumises ?

Une fois votre déclaration envoyée, celle-ci est chiffrée et transmise à Tracfin. Seul Tracfin a la possibilité de déchiffrer votre déclaration. Pour des raisons de confidentialité, les données renseignées dans votre déclaration ne sont pas conservées et sont supprimées des bases de données du site ERMES. Vous n'aurez alors plus accès qu'au numéro d'enregistrement de la déclaration, à votre référence interne et à la date d'envoi de votre déclaration.

10. Comment faire si je dois apporter des modifications à ma déclaration une fois celle-ci soumise ?

Un déclarant doit porter sans délai à la connaissance de Tracfin, sans exigence de montant, toute information de nature à infirmer, conforter ou modifier les éléments contenus dans une déclaration de soupçon. Il saisit alors une déclaration complémentaire, dans laquelle il indique le numéro d'enregistrement de la déclaration initiale.

Lorsque plusieurs opérations postérieures à une première déclaration sont à porter à la connaissance de Tracfin, le déclarant peut, pour des raisons d'efficience, regrouper plusieurs opérations dans une seule déclaration complémentaire portant sur une certaine période d'opérations adaptée au cas d'espèce. Dans ce cas, la déclaration complémentaire précise les conditions du regroupement des opérations déclarées. Plusieurs DS complémentaires peuvent être effectuées par un même déclarant, si les circonstances l'exigent.





# Questions fréquentes

## INSTRUCTION DES DÉCLARATIONS

11. Qui instruit les données que **j'ai** déclarées ?

Tracfin est la cellule de renseignement financier nationale. Elle est composée d'agents habilités par le ministre chargé de l'économie, et s'organisent par services en fonction du domaine d'expertise.

Les agents recueillent, analysent, enrichissent et exploitent tout renseignement propre à établir l'origine ou la destination des sommes ou la nature des opérations ayant fait l'objet d'une déclaration.

12. Qui, dans mon organisme, peut accéder à mes déclarations ?

Par défaut, l'organisme auquel est rattaché un utilisateur est « Cloisonné ». Dans ce mode, un utilisateur ne voit que ses propres déclarations.

Dans le mode « Décloisonné », un utilisateur peut voir l'historique des brouillons et déclarations effectuées par un autre utilisateur. Il ne peut pas accéder à une déclaration à l'état de brouillon initiée par un autre utilisateur, et donc la poursuivre.

Pour passer en mode décloisonné, me**rci de contacter Tracfin à l'adresse suivante :** <u>ermes.tracfin@finances.gouv.fr</u>.

## CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

La procédure de recevabilité de la déclaration de soupçon ne porte pas sur les éléments de fond de la déclaration de soupçon (qualité des informations adressées et analyse du soupçon) mais uniquement sur les mentions de forme (article R. 563-61. V et article 5 de **l'arrêté** du 6 juin 2013 dit « arrêté ERMES »).

Pour être recevable, la déclaration doit comporter les mentions de formes suivantes :

- la profession exercée par la personne qui effectue la déclaration par référence aux catégories mentionnées à l'article L. 561-2;
- les éléments d'identification et les coordonnées professionnelles du déclarant désigné conformément aux dispositions du I de l'article R. 561-23;
- s'il s'agit d'une déclaration de soupçon de financement du terrorisme (au sens du I de l'article L. 561-15 du Code monétaire et financier) et/ou d'une déclaration de soupçon d'infraction pénale (au sens du I de l'article L. 561-15 du Code monétaire et financier) et/ou d'une déclaration de soupçon de fraude fiscale (au sens du II de l'article L. 561-15);
- les éléments d'identification du client et, le cas échéant, du bénéficiaire effectif de l'opération qui fait l'objet de la déclaration;
- o dans le cas où une relation d'affaires a été nouée avec le client, l'objet et la nature de cette relation ;
- o le descriptif de l'opération et les éléments d'analyse qui ont conduit à effectuer la déclaration ;
- o le délai d'exécution lorsque l'opération n'a pas encore été exécutée.

## AIDE ET ASSISTANCE

13. Sur quelles ressources puis-je **m'appuyer** pour réaliser mes déclarations ?

Une documentation ainsi qu'une plateforme d'assistance sont disponibles pour vous aider à réaliser vos déclarations de soupçon. Le détail de ces ressources est présenté en <u>partie 5</u>.



# Prérequis techniques pour se connecter sur ERMES

## PRÉREQUIS TECHNIQUES

L'accès au formulaire ERMES nécessite de disposer des éléments suivants :

- o Une connexion internet haut débit ;
- o L'autorisation des protocoles https ;
- o Une adresse de courriel ;
- Un navigateur internet acceptant les cookies : Mozilla Firefox (version 88 ou version ESR 78 ou supérieure), Microsoft Edge, Google Chrome ou autres navigateurs basés sur Chromium (Opera, Vivaldi, etc. - version 90 ou supérieure), Safari (version 14 ou supérieure);
- Un lecteur de document DOCX ou ODT pour télécharger le formulaire de désignation à renseigner et joindre lors de l'inscription ;
- o Un lecteur de document PDF pour lire les accusés de réception ou les récapitulatifs de déclaration ;
- o Un antivirus à jour ;

(i)

 Dans le cas d'une authentification forte, un certificat d'authentification RGS 2 ou 3 étoiles, validés par <u>LTSI</u>, un organisme d'évaluation à la conformité (OEC) en cybersécurité.

Les serveurs de messagerie mettant en œuvre un dispositif d'anti-spam avec confirmation (type « mailinblack ») devront être en mesure d'accepter les messages en provenance d'ERMES à partir de l'adresse : tracfin-nepasrepondre@ermes.finances.gouv.fr.

Pour plus d'informations sur les modes d'authentification, nous vous invitons à consulter notre fiche dédiée « <u>Accès au formulaire</u> ».

## INSCRIPTION / CONNEXION

Les inscriptions sont à effectuer via le formulaire de demande d'inscription accessible par le menu « Demande d'inscription » sur la page d'accueil d'ERMES. Seront requises les informations concernant :

- o les coordonnées de l'organisme pour lequel l'utilisateur est habilité à déclarer ;
- o l'extrait KBIS de l'organisme ;
- o les coordonnées de l'utilisateur ;
- o le choix d'un rôle (déclarant ou correspondant) ;
- o la fiche de désignation ;
- o les éléments d'identification ;
- o le choix d'un mode d'authentification.

Une fois la demande d'inscription effectuée, il est possible de procéder immédiatement à la saisie et à l'envoi d'une déclaration à Tracfin. Cette déclaration sera prise en compte une fois l'inscription validée par Tracfin. Tracfin ne délivre pas d'attestation d'inscription sur la plateforme ERMES. La notification de validation d'inscription vaut justificatif.

Si vous êtes déjà inscrit, il suffit de vous connecter en renseignant votre identifiant et votre mot de passe dans les champs prévus à cet effet sur la page d'accueil **d'ERMES**.

Si vous avez oublié votre identifiant ou votre mot de passe, sur la page d'accueil ou la page « <u>Contact/support</u> » cliquez sur « Identifiant oublié » ou « Mot de passe oublié » et suivez la procédure. Vous pouvez également récupérer votre n° de télédéclarant, en indiquant l'adresse courriel rattachée à votre compte ERMES.

## PARTIE II

# ACCÈS AU FORMULAIRE



## Présentation du parcours utilisateur



Si vous avez un doute sur la distinction entre déclaration initiale et complémentaire, nous vous invitons à consulter notre fiche dédiée « <u>Déclaration initiale / complémentaire</u> ».

# Description du parcours utilisateur

## Bienvenue sur le formulaire de déclaration de soupçon

Avant d'accéder au formulaire, un message de bienvenue s'ouvre.

Ferme	r x
Bienvenue sur le formulaire de déclaration de soupçon	
Le site d'ERMES fait peau neuve pour se conformer à la nouvelle identité graphique de l'État. Dans un premier temps, nous avons mis à jour le formulaire de déclaration de soupcon, le sit complet d'ERMES suivra dans les prochains mois.	•
Vous allez accéder au formulaire de déclaration de soupçon. Pour rappel, conformément aux dispositions de <u>l'article L.561-22 II d</u> du code monétaire et financier (CMF), « aucune action e responsabilité civile ne peut être intentée () contre les personnes mentionnées à <u>l'article L.</u> <u>561-2</u> d() lorsqu'ils[elles] ont, de bonne foi, fait la déclaration [de soupçon]) ». La déclaratio de soupçon et les échanges ultérieurs avec TRACFIN restent confidentiels et ne sont jamais transmis à l'autorité judiciaire, à l'exception des cas prévus par <u>l'article L. 561-19 d</u> du CMF. Nous souhaitons vous informer que le temps de saisie de votre déclaration peut varier en fonction de sa complexité. Pour connaître plus en détail le temps de parcours de ce formulai nous vous invitons à consulter le guide utilisateur :	La refonte du formulaire a été opérée considérant le temps de saisie nécessa pour déclarer un soupçon. Le temps saisie d'une déclaration varie en foncti de la complexité du soupçon et du nomb d'informations utiles à sa compréhension.
-> Je souhaite estimer mon temps de saisie 12 Nous vous remercions par avance pour le soin que vous consacrerez au remplissage de ces informations fondamentales pour mener à bien nos enquêtes. Ne plus afficher cette fenêtre lors de mes prochaines déclarations de soupçon (Pour afficher de nouveau cette fenêtre : Menu ->Gérer mon compte-> Préfirences recocher Message d'accueil DS) Retour à l'accueil Accéder au formulaire	Le nouveau formulaire de déclaration soupçon propose une ergonomie adapt en fonction du secteur du déclarant av des modules spécifiques et des aides à saisie (listes déroulantes et cham préremplis).
Pour ne plus afficher le message de bienvenue à l'ouverture d'un nouveau formulaire de déclaration de soupçon, cochez la case ci- dessus	Après avoir pris connaissance des informatio comprises dans le message de bienvenue, cliquez sur bouton « Accéder au formulaire » pour démarrer vot saisie. Sinon, cliquez sur le bouton « Retour à <b>l'accueil</b> ».

## Description du parcours utilisateur



## Commencer une déclaration de soupçon initiale

A l'ouverture du formulaire vous avez le choix entre une déclaration initiale ou complémentaire.



Par défaut « Initiale » est coché. Si votre déclaration est initiale, il vous suffit de cliquer sur « Accéder au formulaire » pour commencer à remplir le formulaire de déclaration de soupçon.

Retour au

Sinon, cliquez sur « Complémentaire » et suivez les étapes détaillées dans le point ci-dessous.

## B) Saisir une déclaration de soupçon complémentaire

Si vous avez sélectionné « Complémentaire », un tableau contenant toutes vos précédentes déclarations est affiché.

			6 1 - 16 ACT313AT	Fermer
Déclaration i	initiale ou compl	lémentaire		
Une déclaration dit déclaration de sou	te <b>"complémentaire</b> " est pçon. Elle vous permet d	une nouvelle déclaration le transmettre des <b>docur</b>	de soupçon en lien avec ents ou des information	c une précédente is supplémentaires.
Votre déclaration e	est-elle initiale ou complé	émentaire à une déclarati	on antérieure ?	
🔵 Initiale 🛛 💿 (	Complémentaire			
complément d'info dont vous n'avez p Liste des précé	ormation est rattaché. En as encore le numéro d'A/ <b>dentes déclarations</b>	cas de déclaration comp /R merci d'indiquer le nur s envoyées à TRACFI	blémentaire faisant suite néro de la déclaration in N	à une déclaration initiale itiale.
Identifiant	Numéro d'A/R	Référence interne	Créée par	Date d'envoi
-		_		
1053254	31080	02-0001	DUPOND Martin	16/11/2023
0 1053305	31081	02-0002	DUPOND Martin	20/11/2023
0 1053333	31082	02-0003	DUPOND Martin	30/11/2023
0 1053487	31083	02-0004	DUPOND Martin	30/11/2023
0 1053553		02-0005	DUPOND Martin	11/12/2023
		« Précédent 1 2 S	Suivant >	
			Retour à l'accueil	Accéder au formulaire

Selon l'information dont vous disposez, vous pouvez rechercher la déclaration initiale correspondante à partir de son identifiant (s'il n'a pas encore été validé par Tracfin), de son numéro d'A/R (s'il a été validé), de sa référence interne, de l'identité du déclarant ou de sa date d'envoi.

Le contenu d'une déclaration est inaccessible après sa transmission à Tracfin. Par conséquent, seules les informations affichées dans le tableau sont disponibles. Vous aurez la possibilité de modifier le numéro d'A/R sélectionné précédemment, en étape 2.

Si vous avez un doute sur la distinction entre déclaration initiale et complémentaire, nous vous invitons à consulter notre fiche dédiée « Déclaration initiale / complémentaire ».



## Description du parcours utilisateur

## Reprendre un brouillon

Vous pouvez également faire une déclaration en reprenant un brouillon.

Vos derniers brouillons         Envoyé par       Créé le       Etat       Ref. Interne       Complément         -       15/11/2022 1355.41       Brouillon       2843-EHRz       Non       >         Déclarant       -       Identifiant :       -	Déclarati accéde	on de soupçon r au formulaire	Communication systématique d'opération accéder au formulaire	
Envoyé par       Créé le       Etat       Ref. Interne       Complément         -       15/11/2022 13:55:41       Brouillon       2643-EHRz       Non       Image: Complement         Déclarant       -       Identifiant :       Image: Complement       Image: Compl		Vos derniers broui	llons	
Organisme       Identifiant :         Libellé : TEST_ERMES       Téléphone :         Adresse : 308is, Boulevard Raspail       Bâtiment :         75010 Paris       Pays : FRANCE         A propos de l'envoi       Date de la déclaration :         Date de la déclaration :       15/11/2022 13:55:41         Référence interne :       2843-EHRz         Une fois le brouillon correspondant sélectionné, cliquez sur « Reprendre la saisle         Reprendre la saisle       l'aviez arrêtée	Envoyé par - Déclarant ————	Créé le Etat 15/11/2022 13:55:41 Brouillon	Ref. Interne Complément 2843-EHRz Non 🗊 >	Dans ce cas, avant d'accéder au formulaire, veuillez sélectionner le brouillon correspondant dans la liste « Vos derniers brouillons ».
Libellé:       TEST_ERMES         Adresse:       30Bis, Boulevard Raspail         Bâtiment:       Bâtiment:         75010 Paris       Pays:         Pays:       FRANCE    Une fois le brouillon correspondant sélectionné, cliquez sur « Reprendre la saisie Reprendre la saisie L'aviez arrêtée	_Organisme		identmant :	
Adresse : 30Bis, Boulevard Raspail       Bätiment :         75010 Paris       Pays : FRANCE         A propos de l'envol       Date de la déclaration :         15/11/2022 13:55:41       Une fois le brouillon correspondant sélectionné, cliquez sur « Reprendre la saisle         Reprendre la saisle	Libellé :	TEST_ERMES	Téléphone :	
A propos de l'envol Date de la déclaration : 15/11/2022 13:55:41 Référence interne : 2843-EHRz Reprendre la saisle Reprendre la saisle Une fois le brouillon correspondant sélectionné, cliquez sur « Reprendre la saisle ». La saisie reprend là où vous l'aviez arrêtée	Adresse :	30Bis, Boulevard Raspail	Bâtiment :	
Date de la déclaration :       15/11/2022 13:55:41         Référence interne :       2843-EHRz         Une fois le brouillon correspondant sélectionné, cliquez sur « Reprendre la saisie ». La saisie reprend là où vous l'aviez arrêtée	A propos de l'anyoi	75010 Paris	Pays: FRANCE	
		Date de la déclaration : 1 Référence interne : 2	5/11/2022 13:55:41 343-EHRz Reprendre la saisie	Une fois le brouillon correspondant sélectionné, cliquez sur « Reprendre la saisie ». La saisie reprend là où vous l'aviez arrêtée
			Reprendre la saisie	l'aviez arrêtée
	Si vous brouilloi	souhaitez arrêter v n. Par ailleurs, un en	otre saisie et la reprendre registrement se fait automat	ensuite, vous pouvez enregistrer un iguement toutes les 2 minutes, durant

Attention, si vous êtes en authentification simple, vous ne pouvez gérer qu'un seul brouillon à la fois.

A chaque étape de la déclaration de soupçon, vous trouverez en bas à droite de la page le bouton « Enregistrer brouillon ».

#### Enregistrer brouillon

votre saisie.

Une fois votre brouillon enregistré, vous pourrez le retrouver à partir du Menu dans le « Suivi des déclarations ».

Pour plus d'informations sur les modalités de gestion des brouillons, nous vous invitons à consulter notre fiche dédiée « <u>Gestion des brouillons</u> ».

Étape 1 - Le déclarant →

## PARTIE III

# DESCRIPTION DES ÉTAPES

échéant.

?

11

## Étape 1 : Le déclarant Présentation de l'étape

### Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits Étape 4 : Pièces jointes



Si vous avez un doute sur la distinction entre déclaration initiale et complémentaire, nous vous invitons à consulter notre fiche dédiée « <u>Déclaration initiale / complémentaire</u> ».



## Étape 1 : Le déclarant Présentation de l'étape

#### Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits Étape 4 : Pièces jointes

Retour au

## Vérifier les données préremplies me concernant

Vos données d'identification sont reprises de votre compte et s'affichent à l'ouverture du formulaire.

#### Identification du déclarant

Prénom	Nom		
Camille	Dupont		
Courriel		Téléphone	
camille.dupont@entreprise.fr		01 23 45 67	89
Modifier mon numéro de téle	éphone		

En cas **d'erreur** sur votre numéro de téléphone, cliquez sur « Modifier mon numéro de téléphone ». Ce bouton vous redirigera vers la page « Gérer mon compte » où vous pourrez le modifier. Si vous souhaitez modifier une autre information, veuillez en faire la demande au support opérationnel en remplissant le <u>formulaire dédié</u>.

## Vérifier les données préremplies de mon organisme

Vos données d'identification sont reprises de votre compte et s'affichent à l'ouverture du formulaire.

#### Coordonnées de l'organisme

Photo Manager and Anna and A	
Société Dupont	En cas d'erreurs sur les informations de
Numéro SIREN/SIRET Numéro d'identifiant professionnel	votre organisme, vous pouvez adresser une demande de modification d'informations au
123 456 789 1234567891234567	<u>dédié</u> , disponible sur la page « Contact /
Adresse de l'organisme	support » du site ERMES.
12 avenue George V, 75008 Paris FRANCE	
Support opérationnel Pour toute demande relative à votre compte (mise à jour de vos informations) ou à la	isie d'une déclaration de soupçon, vous pouvez contacter Tracfin.
Objet : Votre question concerne les modalités de déclaration	Courriel:
Nom :	Prénom :
Fonction :	ganisme :
Téléphone :	
Message : Veuillez saisir le code suivant : Générer u	autre image

i i

## Étape 1 : Le déclarant Présentation de l'étape

#### Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits Étape 4 : Pièces jointes

## Renseigner un correspondant

#### Autre personne à contacter pour cette déclaration

Souhaitez-vous désigner un correspondant, inscrit sur ERMES, pour le suivi de cette déclaration ? 🛈

🔵 Oui	Non	Par défaut, le « Non » est coché.
		Si vous souhaitez désigner un correspondant, cliquez sur « Oui ».

Indiquez les coordonnées du correspondant, habilité à renseigner Tracfin en cas de demande d'information sur un dossier. Celui-ci doit avoir fait l'objet d'une désignation prévue à l'article R561-24 du CMF. Par défaut, le signataire de la déclaration sera directement sollicité.

#### Renseignez ensuite ses coordonnées comme indiqué ci-dessous.

Souhaitez-vous désigner un correspondant, inscrit sur ERMES, pour le suivi de cette déclaration ? 🕧

🖲 Oui 🔵 Non		
Nom *	Prénom *	Indiquer ici le nom, le prénom et les coordonnées du correspondant à contacter dans le cadre de votre déclaration de soupçon.
Téléphone *	Autre numéro	

Si vous avez un doute sur la distinction entre organisme cloisonné et décloisonné, nous vous invitons à consulter notre FAQ « <u>Déclarations – Mode cloisonné</u> ».

#### Zoom sur la distinction entre déclarant et correspondant

Le déclarant a la responsabilité juridique de la déclaration de soupçon.

Par défaut, le déclarant est aussi correspondant.

Le correspondant peut initier l'instruction d'une déclaration de soupçon mais ne peut pas la valider. Il est chargé de répondre aux droits de communication.

Dans le cas des organismes non cloisonnés, le déclarant n'est pas nécessairement correspondant.

#### Étape 2 - Le contexte →



## Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Présentation de l'étape



Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes





Préciser le type de déclaration

51	La référence que vous avez sélectionnée précédemment sera reprise ici, vous pourrez également la modifier ou changer le type de déclaration.	
Type de déclaration         Afin de faciliter le traitement de votre déclaration merci d'indiquer le numéro d'A/R ci-dessous. Si vous n'avez pas encore le numéro d'A/R de votre déclaration initiale, ce numéro correspond à son identifiant.         O Initiale O Complémentaire       Numéro d'A/R * XXXXXXX		
Précision sur la nature de votre soupçon         Précision sur la nature de votre soupçon         Cadre légal principal de la déclaration de soupçon* ③         Veuillez obligatoirement sélectionner a minima un des trois premiers choix (soupçons)         Soupçon de financement du terrorisme (Al I du L561-15)         Soupçon d'infraction(s) pénale(s) (Al I du L561-15)         Soupçon de fraude(s) fiscale(s) (Al II du L561-15)         Suite à examen renforcé (Al III du L561-15)         Tentative d'opération (Al V du L561-15)         La précision sur la nature du soupçon n'engage en constitue une aide utile à Tracfin pour apprécier la l'article L. 561-22 exonère les professionnels qui adre leur responsabilité pénale (sauf concertation fraudue)	Vous devez obligatoirement sélectionner au moins un des trois premiers éléments de la liste. Vous pouvez compléter la nature de votre soupçon en sélectionnant les deux derniers éléments de la liste. n rien la responsabilité du déclarant mais elle a nature de l'information déclarée. Par ailleurs, essent des déclarations de soupçon à Tracfin de ileuse) et civile même si la preuve du caractère	
raison de ces faits ont été closes par une décision de r Etes-vous en mesure de préciser la nature du soupçon d'infraction pénale ? ① Oui Non Nature(s) du soupçon d'infraction(s) pénale(s) Abus de bien social Abus de confiance Abus de faiblesse Abus de marché	En cas de soupçon d'infraction(s) pénale(s), vous pouvez préciser la nature de votre soupçon. Si vous avez des précisions à apporter, cliquez sur « Oui ». Veuillez ensuite sélectionner dans la liste la(es) nature(s) du soupçon de l'infraction pénale. Si vous ne trouvez pas l'infraction que vous souhaitez indiquer, vous pouvez cocher la case « Autre infraction pénale » et la renseigner dans le champ libre qui	
<ul> <li>Abus de marche</li> <li>Atteinte à la probité (favoritisme - prise illégale d'intérêt - corruption)</li> <li>Etes-vous en mesure de préciser la nature du soupçon de fraude fiscale ? ()</li> <li>Oui Non</li> <li>Nature(s) du soupçon d'infraction(s) fiscale(s)*</li> <li>Evasion fiscale (recours par des personnes morales à des pays ou territoires à fiscalité privilégiée- décret 2009-874 critères de référence : 1° ou 10° ou 12° ou 9°)</li> <li>Société éphémère (décret 2009-874 critères de référence : 2°)</li> <li>Prête-nom (décret 2009-874 critères de référence : 3°)</li> </ul>	apparaîtra. En cas de soupçon d'infraction(s) fiscale(s), vous pouvez préciser la nature de votre soupçon. Si vous avez des précisions à apporter, cliquez sur « Oui ». Dans ce cas, vous devez sélectionner au moins une valeur dans la liste des natures de soupçon d'infractions fiscales. La sélection de l'infraction sous-jacente au soupçon est plus importante que le critère de référence mentionné dans les différentes options. Si vous ne trouvez pas l'infraction que vous souhaitez indiquer, vous pouvez cocher la case « Autre(s) fraude(s) soupçonnée(s) » et la renseigner dans le champ libre qui	



Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits Étape 4 : Pièces jointes

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits Étape 4 : Pièces jointes

Retour a

#### Cas particulier : déclarant public

#### Précision sur la nature de votre soupçon

Cadre légal principal de l'information de soupçon \* () Veuillez obligatoirement sélectionner a minima un des deux premiers choix (soupçon)

 Information au titre de l'article L.561-27 du CMF (administrations publiques et personnes chargées de service public)

Information au titre de l'article L.561-28 du CMF (autorités de contrôle et ordres professionnels)

Le cadre légal principal de l'information de soupçon diffère pour les professions publiques :

- Déclarant public
- Personne chargée d'une mission de service public

Vous devez obligatoirement sélectionner au moins un des deux éléments de la liste.

## 3

(i)

Renseigner le contexte général de ma déclaration

Vous pouvez renseigner une référence de votre choix afin de faciliter le suivi de la déclaration au sein de votre organisme.

### Contexte général de la déclaration

Votre référence interne pour cette déclaration *	
	Vous êtes libre de choisir le format de la
Ex: 2022-D026	référence interne renseignée.

L'apparition des champs suivants est conditionnée par votre profession. Suivant cette dernière, ils peuvent ne pas apparaître.

Vous effectuez cette déclaration au titre d'une activité : * <ul> <li>Assurance-vie et capitalisation</li> <li>Assurance non vie</li> </ul> Vous effectuez cette déclaration en tant que : *	En cochant « Assurance non vie » le renseignement de <b>l'étape</b> 3 sera adapté suivant le module spécifique associé.
Expert-comptable     Commissaire aux comptes Vous effectuez cette déclaration en tant que : *	Si l'un de ces champs apparaît, vous devez obligatoirement le renseigner.
Commissaire de justice Opérateur de ventes volontaires	
Vous effectuez cette déclaration en tant que : *	Le renseignement des opérations financières en étape 3 sera adapté en fonction de votre choix.

Veuillez ensuite spécifier si vous réalisez cette déclaration à la suite d'un Appel à Vigilance (AAV) émis par Tracfin.

Cette déclaration est-elle une réponse à un Appel à Vigilance (AAV) émis par TRACFIN 0

Oui      Non	Par défaut le « Non » est coché.
Quelle est la référence de l'AAV ?*	Si vous cliquez sur « Oui », vous devez ensuite sélectionner la référence de l'AAV suivant son numéro et la date d'envoi.
Autre référence d'AAV	

Un AAV est une information émise par Tracfin, via la plateforme ERMES, pour attirer l'attention du déclarant sur certaines personnes, types d'opérations ou zones géographiques qui présentent un risque important de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme. Cette information comporte une référence à renseigner si la déclaration répond à un appel à vigilance. La durée de validité d'un AAV est de 6 mois, renouvelable en cas de nouvel AAV. Dans le cas d'un AAV échu, il ne sera plus possible de le sélectionner.

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits Étape 4 : Pièces jointes

Retour a

Veuillez ensuite indiquer si une procédure judiciaire en lien avec le soupçon est en cours ou a été réalisée.

A votre connaissance, un signalement au Procureur de la République, une révélation au Procureur de la République ou une plainte en lien avec le soupçon déclaré ont-ils déjà été déposés ou réalisés ?

Oui Onn	Par défaut le « Non » est coché.	
Précisions		
Veuillez indiquer ici auprès de quel parquet (ou autorité) le signalement (ou la plainte) a été effectué(e), qui est le		

Veuillez indiquer ici auprès de quel parquet (ou autorité) le signalement (ou la plainte) a été effectué(e), qui est le plaignant, ainsi que toute information supplémentaire.

Ex : Un signalement a été effectué auprès du Procureur du Tribunal Judiciaire de XXX/ Une plainte a été déposée par Mme Martine Dupont auprès du commissariat XXX

Si vous cliquez sur « Oui », vous pouvez ensuite préciser le contexte de la déclaration en renseignant la nature du parquet (ou autorité) auprès duquel le signalement (ou la plainte) a été effectué(e), qui est le plaignant, ainsi que toute information supplémentaire.

Votre organisme a-t-il été destinataire d'une réquisition judiciaire en lien avec la déclaration en cours ?

Oui      Non	Par défaut le « Non » est coché.
Quel est le service émetteur en charge de la réquisition judiciaire ?	Si vous cliquez sur « Oui », vous pouvez
Ex : GIR de Paris	ensuite renseigner la nature du service
Quel est le numéro de la procédure ?	judiciaire, le numéro de la procédure et le motif de la réquisition judiciaire.
Ex : 038475927725	

Quel est le motif de cette réquisition judiciaire ?

Ex : Escroquerie en bande organisée

## 4

i.

## Détailler les activités de mon organisme

Les questions ci-dessous ne concernent que les déclarants de profession financière. Aucune de ces questions n'apparaîtront si vous êtes un déclarant de profession non-financière.

Si vous êtes déclarant de profession Banque, établissement de crédit, Compagnie d'assurance ou Mutuelle et institution de prévoyance, la question suivante vous sera posée :

Votre déclaration se fait-elle dans le cadre d'une activité de gestion de fortune / banque privée ? 🛈

🔵 Oui 💿 Non 🗉

Par défaut le « Non » est coché.

Activité de conseil réservée à des clients dont le patrimoine dépasse un certain montant, spécifique à votre organisation. Cette information est nécessaire pour le suivi de ce risque spécialement identifié dans **l'Analyse** Nationale des risques et **l'Analyse** Sectorielle des Risques.

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour a

Étape 4 : Pièces jointes

Si vous êtes déclarant de profession Banque, établissement de crédit, Etablissement de monnaie électronique ou Établissement de paiement, la question suivante vous sera posée :

Votre déclaration est-elle en lien avec une activité de transmission de fonds ?  $\, \mathbb{O} \,$ 

Oui 💿 Non	Par défaut le « Non » est coché. Si vous cliquez sur « Oui », vous
	aurez accès, en étape 3, au module spécifique à cette activité

D'après l'article D. 314-2 du code monétaire et financier, un service de transmission de fonds est « un service pour lequel les fonds sont reçus de la part d'un payeur, sans création de comptes de paiement au nom du payeur ou du bénéficiaire, à la seule fin de transférer un montant correspondant vers un bénéficiaire ou un autre prestataire de services de paiement agissant pour le compte du bénéficiaire, et/ou pour lequel de tels fonds sont reçus pour le compte du bénéficiaire et mis à la disposition de celui-ci ». Cette réponse induira l'apparition d'un module spécifique lors de la déclaration des personnes et des opérations.

Si vous êtes déclarant de profession Banque, établissement de crédit, la question suivante vous sera posée :

Est-ce une operation detectee dans le cadre d'une activite de banque de corre 561-10-3-II du CMF ?	espondance au sens de l'article L.
Oui 💽 Non	Par défaut le « Non » est coché.
Oui 💿 Non	Par défaut le « Non » est coché.

D'après l'article L.561-10-3-II du code monétaire et financier, « la notion de relation de correspondant désigne la réalisation d'opérations de banque, par une personne mentionnée au 1° ou au 5° de l'article L. 561-2 exerçant en qualité de correspondant, y compris la mise à disposition d'un compte courant et la fourniture des services qui y sont liés, tels que la gestion de trésorerie, les transferts internationaux de fonds, la compensation de chèques, les comptes de passage et les services de change à une autre personne mentionnée au 1° ou au 5° de l'article L. 561-2 qui est son client.
 Cette notion désigne également les relations entre et parmi les personnes mentionnées aux 1° à 1°

quater et 5° à 6° bis de l'article L. 561-2, y compris lorsque des services similaires sont fournis par un établissement correspondant avec un établissement client, et comprenant les relations établies pour des opérations sur titres ou des transferts de fonds. »

Si vous êtes déclarant de profession financière, la question suivante vous sera posée :

Est-ce une opération effectuée dans l'Union Européenne lors d'une activité en LPS (Libre		
Prestation de Service) ?		

🔵 Oui 🛛 💽 Non

T)

Par défaut le « Non » est coché.

Etape 3 - Personnes et opérations

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Retour a

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## SOMMAIRE DE L'ÉTAPE 3

La structure du formulaire de déclaration de soupçon a été adaptée aux spécificités de chaque catégorie de professions déclarantes. La partie « Opération(s) » de **l'Étape** 3 est ainsi différente pour chaque catégorie de professions déclarantes. Veuillez vous référer au module du guide utilisateur correspondant à votre profession.

1 Ajouter une personne	p. 27
Ajouter une personne physique	p. 28
Ajouter une personne morale	р. 36
Ajouter une personne non connue	p. 42
2 Renseigner une opération	p. 25
Module générique Secteur Financier	p.44
Module spécifique Établissements de monnaie électronique et Établissements de paiement (hors transmetteurs de fonds)	p.48
Module spécifique Transmission de fonds	p.53
Module spécifique Assurance non vie	p.58
Module spécifique Prestataires de services sur actifs numériques	p.63
Module spécifique Changeurs manuels	p.68
Module simplifié	p.75
Module spécifique Notaires et Professions immobilières	p.80
Module spécifique Avocats	p.87
Module spécifique Experts comptables et commissaires aux comptes	p.92
Module spécifique Casinos & clubs	p.97
Module spécifique Jeux en ligne et sous droits exclusifs	p.102
<b>3</b> Rédiger l'analyse des faits	p. 109

faits.

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour au

Étape 4 : Pièces jointes



géographique des opérations

suspectes.

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

nt

Retour a

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Cette étape consiste à renseigner tous les éléments relatifs aux personnes de votre déclaration et les opérations financières suspectes qui les concernent. L'ajout d'au moins une personne et une opération est obligatoire. Si une personne physique, morale ou non connue est impliquée dans une opération financière déclarée, il faut la déclarer pour pouvoir la lier à l'opération.

#### Liste des Personnes et de leurs opérations \*

Ajouter une personne

(F)

Ajouter une opération

Gagnez du temps lors de votre déclaration en saisissant les informations dans cet ordre : 1/ l'ensemble des personnes que vous souhaitez déclarer 2/ leurs relations entre elles 3/ les opérations financières suspectes associées En effet, certaines informations seront reprises d'une étape à l'autre pour vous éviter une nouvelle saisie.

## Ajouter une personne

Vous pouvez ajouter une ou plusieurs personnes physiques et morales. Si les informations dont vous disposez ne vous permettent pas de l'identifier, vous pouvez ajouter une personne dite « non connue ». 30 personnes peuvent être déclarées au total.

#### Ajout d'une personne

Est-ce une personne physique ou morale ?\*

Physique Morale Non connue

Que la personne ajoutée soit physique ou morale, vous pouvez préciser de quelle façon vous pensez qu'elle est impliquée dans votre déclaration et donner des informations sur votre relation avec elle.

Est-ce une personne physique ou morale ?*	La personne ajoutée n'est pas nécessairement <b>l'auteur</b> des opérations.	
Physique     Morale     Non connue		
Selon vous, quelle est son implication ?	Il est possible de qualifier la nature d'une	
Personne soupçonnée / Personne impliquée	relation. Comme prévu par l' <u>article R561-5</u> , cette relation <b>n'est</b> pas obligée d'être	
◯ Victime présumée	avérée (tentative). Ce champ concerne	
O Je ne sais pas	uniquement les personnes physiques et morales.	
S'il s'agit d'un client, quelle est la nature de la relation ?		
C Relations d'affaires ()	relation, aucune référence financière ne	
C Tentative d'entrée en relation ou prospect	devra être renseignée plus tard pour cette personne. De plus si c'est la seule à être	
Client occasionnel ()	déclarée, alors dans ce cas l'ajout d'une opération n'est pas obligatoire pour passer	
Eléments clés de la relation	à l <b>'étape</b> suivante.	
Ajouter tout élément pertinent sur la relation avec la personne déclarée. Préciser ici si la personne déclarée est un de vos collaborateurs ou agents. Préciser également la date d'entrée		
en relation avec votre client (et la date de fin le cas échéant).	Si vous disposez d'éléments	
	supplémentaires concernant la nature de la	
	relation, vous pouvez les renseigner dans le champ libre prévu à cet effet.	

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

#### 1a Ajouter une personne physique

Si vous avez sélectionné « Personne physique », vous pouvez ensuite renseigner les informations suivantes.

Etat civil *	~	
Coordonnées	~	
Personne Politiquement Exposée (PPE) *	~	
Activité	~	
Références bancaires et financières connues *	~	
Numéro d'identification fiscale français	~	
Eléments de notoriété défavorables	~	
Données de connexion	~	
Liens avec d'autres personnes	~	

est conseillé de commencer 11 par renseigner l'« État civil » de la personne physique déclarée et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.

Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires.

## État civil\*

Nom de naissance *	Line case à cocher permet d'indiquer que le
Ex : Dupont Nom de naissance inconnu	<ul> <li>nom de naissance est inconnu. Dans ce cas,</li> <li>il devient obligatoire de renseigner un nom</li> </ul>
Nom d'usage	d'usage.
Ex : Legrand	
Prénom *	
Ex : Pierre Prénom inconnu	_ Une case à cocher permet d'indiquer que le prénom est inconnu. Dans ce cas, il devient
Alias 🛈	n'avez pas connaissance du prénom ou d'un
Prénom d'usage / prénom traduit / pseudo / Absence de prénom	alias, indiquez « Pas de prénom » dans la
Ex : Molière	zone Alias.
Sexe	
🔵 Homme 💮 Femme 🔵 Inconnu	
Date de naissance 🛈	La date de naissance est une donnée fondamentale pour le service. Si vous ne
jj/mm/aaaa 📋 🗌 Date de naissance imprécise	<ul> <li>disposez pas de l'information précise, vous pouvez nous communiquer seulement l'année de naissance en cliquant sur « Date de naissance imprécise ».</li> </ul>

(i)

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits





Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

rays de naissance	
France ~	
Lieu de naissance 🛈	Une aide à la saisie existe concernant le lieu
Brest	de naissance si la personne déclarée est née
Brest	à l'étranger.
Brestot	
Esboz-Brest	
Le lieu de naissance doit être renseigné tel qu'il est éc traduit.	crit dans le document d'identité, sans <b>qu'il</b> ne so
Nationalité	Nous pouvoz présiger la pationalité de l
Sélectionner la nationalité 🗸	personne physique déclarée grâce à la list déroulante ci-contre.
Sélectionner la nationalité France Afrique du Sud Afghanistan Albanie Algérie Allemagne	Si la personne déclarée a plusieur nationalités, il est possible de renseigne jusqu'à 5 nationalités différentes.
PIÈCES JOINTES AJOUTÉES : 0/15 (0 OCTETS/39MO)	
Joindre un document d'identité en pièce jointe de la déclaration	
Avez-vous connaissance de l'utilisation d'une autre identité par la personne déclarée	
● Oui ─ Non	Par défaut le « Non » est coché.
Nom de naissance *	Cliquez sur « Oui », si vous ave connaissance de l'utilisation d'un autre identité par la personne déclarée
Ex : Dupont	Vous pouvez alors renseigne
Nom d'usage	identité de la même façon que l
Ex : Legrand	première.

Alias 🛈

Prénom d'usage / prénom traduit / pseudo

Ex : Molière

Ex : Pierre

Prénom inconnu

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

#### Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

-Adresse 1 : adresse de domiciliation Pays France V	L'adresse renseignée dans l'encart Adresse 1 correspond à l'adresse de domiciliation de la personne déclarée.
Adresse Pour toute adresse en France, utilisez notre moteur de recherche ou la saisie manuelle Ex : 14 Bis Chemin de la Prévoyance, 75001 Paris Q	Une aide à la saisie existe si la personne déclarée vit en France. Vous pouve sélectionner une adresse suggérée au cour de la saisie. Si elle vit à l'étranger, il vou sera demandé de saisir chaque champ de l'adresse.
Compléments d'adresse Ex : Vit chez Monsieur X, Etage X	Si vous souhaitez saisir <b>l'adress</b> manuellement, cliquez sur « saisi manuelle ».
+ ajouter une autre adresse	Vous pouvez renseigner au maximum troi
	adresses, le cas échéant, en cliquant su « Ajouter une autre adresse ».
Adresse 2	adresses, le cas échéant, en cliquant su « Ajouter une autre adresse ».
Adresse 2 Type d'adresse Selectionnez un type d'adresse	adresses, le cas échéant, en cliquant su « Ajouter une autre adresse ». L'adresse renseignée dans l'encart Adresse 2 et 3 n'est pas nécessairement une adresse
Adresse 2 Type d'adresse Selectionnez un type d'adresse Adresse de domiciliation Adresse fiscale Adresse postale	adresses, le cas échéant, en cliquant su « Ajouter une autre adresse ». L'adresse renseignée dans l'encart Adresse 2 et 3 n'est pas nécessairement une adresse de domiciliation. Une liste déroulante permet de sélectionner le type de la nouvelle adresse renseignée.
Adresse 2 Type d'adresse Selectionnez un type d'adresse Adresse de domiciliation Adresse fiscale Adresse postale Adresse pofessionnelle Adresse temporaire Résidence principale	adresses, le cas échéant, en cliquant su « Ajouter une autre adresse ». L'adresse renseignée dans l'encart Adress 2 et 3 n'est pas nécessairement une adress de domiciliation. Une liste déroulant permet de sélectionner le type de l nouvelle adresse renseignée.
Adresse 2 Type d'adresse Selectionnez un type d'adresse Adresse de domiciliation Adresse fiscale Adresse postale Adresse professionnelle Adresse temporaire Résidence principale Résidence secondaire	adresses, le cas échéant, en cliquant su « Ajouter une autre adresse ». L'adresse renseignée dans l'encart Adresse 2 et 3 n'est pas nécessairement une adresse de domiciliation. Une liste déroulante permet de sélectionner le type de la nouvelle adresse renseignée. Le numéro renseigné dan
Adresse 2 Type d'adresse Selectionnez un type d'adresse Adresse de domiciliation Adresse fiscale Adresse postale Adresse postale Adresse pofessionnelle Adresse temporaire Résidence principale Résidence secondaire Étéphone 1 Ex : +33 01 23 45 67 89	adresses, le cas échéant, en cliquant su « Ajouter une autre adresse ». L'adresse renseignée dans l'encart Adresse 2 et 3 n'est pas nécessairement une adresse de domiciliation. Une liste déroulante permet de sélectionner le type de l nouvelle adresse renseignée. Le numéro renseigné dan l'encart Téléphone 1 correspond au numér de téléphone d'usage de la personn déclarée.
Adresse 2 Type d'adresse Selectionnez un type d'adresse Adresse de domiciliation Adresse fiscale Adresse professionnelle Adresse temporaire Résidence principale Résidence secondaire réléphone 1 Ex : +33 01 23 45 67 89 t ajouter un autre numéro de téléphone	<ul> <li>adresses, le cas échéant, en cliquant su « Ajouter une autre adresse ».</li> <li>L'adresse renseignée dans l'encart Adress 2 et 3 n'est pas nécessairement une adress de domiciliation. Une liste déroulant permet de sélectionner le type de l nouvelle adresse renseignée.</li> <li>Le numéro renseigné dan l'encart Téléphone 1 correspond au numér de téléphone d'usage de la personn déclarée.</li> <li>Vous pouvez renseigner au maximum numéros de téléphone le car échéant a</li> </ul>

#### Courriel

Ex : exemple@mail.fr

#### URL site web

Ex : https://exemple.fr

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## Personne Politiquement Exposée (PPE)

Le champ PPE est un champ obligatoire. L'option « Je ne sais pas » est cochée par défaut.

Est-elle une Personne politiquement Exposée (PPE)? (i) \*

Oui ( () Non ) Je ne sais pas

Quelle est/était sa fonction ou relation ?\*

Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne

Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi nº 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger

Si vous cliquez sur « Oui », vous devez préciser la fonction et/ou relation de la personne déclarée parmi une liste déroulante. Vous pouvez sélectionner plusieurs items.

Zoom sur la notion de Personne Politiquement Exposée (PPE)

D'après l'article R561-18 du Code monétaire et financier, une personne politiquement exposée est une personne exposée à des risques particuliers en raison de ses fonctions actuellement exercées ou exercées l'année passée, et de ses relations qu'elles soient familiales ou commerciales.

## Activité

Si vous disposez d'informations relatives à l'activité de la personne déclarée ayant contribué au fondement de votre soupçon, veuillez les renseigner ci-dessous.

Profession	
Ex : Vendeur	Vous pouvez renseigner la profession effectuée dans le champ prévu à cet effet.
La personne physique dispose-t-elle d'un numéro d'identification professionnelle?	
Oui numéro SIREN	Si la personne physique déclarée dispose
Oui autre numéro	sur « Oui numéro SIREN ».
Non	
O Je ne sais pas	
Numéro SIREN *	Vous devez ensuite renseigner le
XXX XXX XXX	prévu à cet effet.

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Numéro SIREN *	
124 568 890	
Dénomination sociale	
Monsieur Charles Dupuis	Veuillez ensuite vérifier le
Secteur d'activité	saisie correspondant au numéro de SIREN
Informatique / Télécoms	renseigné.
Adresse postale	
12 avenue Georges V, 75008 FRANCE	Si l'adresse postale préremplie ne
+ Ajouter une autre adresse connue	correspond pas à celle que vous connaissez vous pouvez renseigner une adresse supplémentaire.
La personne physique dispose-t-elle d'un numéro d'identification professionnelle?	
Oui numéro SIREN	Si la personne déclarée possède un autre
Oui autre numéro	numéro d'identification professionnelle
() Non	numéro ».
Numéro d'identification de la personne physique	Vous devez ensuite renseigner le informations correspondant à cet autre numéro d'identification professionnelle.
Dénomination sociale *	
Ex: Société Dupont	
Forme juridique	
Sélectionner la forme iuridique	
Activite principale de la personne physique	
ex. vente a objets electroniques	
Adresse de l'activite	
France	
Adresse de la personne physique Pour toute adresse en France, utilisez notre moteur de recherche ou la saisie manuelle	
Ex : 14 Bis Chemin de la Prévoyance, 75001 Paris Q	Si vous soubaitoz saisir l'adraga
saisie manuelle	manuellement, cliquez sur « saisie manuelle ».

(i)

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour a

Étape 4 : Pièces jointes

## Références bancaires et financières connues \*

Référence 1 Type de référence * Sélectionner un type de référence V	L'encadré Référence 1 correspond à la référence financière ou bancaire principalement utilisée par la personne déclarée dans le cadre des opérations financières déclarées.
+ Ajouter une autre référence bancaire et financière Référence 2 Type de référence *	Vous pouvez renseigner au maximum 20 références bancaires et financières connues par personne déclarée.
Sélectionner un type de référence 🗸	
Sélectionner un type de référence Numéro IBAN Code BIC (SWIFT) / code CIB / Numéro de compte Numéro carte bancaire	Vous pouvez définir le type de chaque référence à <b>l'aide d'un</b> menu déroulant. En fonction du type de référence sélectionnée, <b>d'autres</b> champs <b>s'ouvrent</b> .
D Numéro de chèque     ~       Li     Espèces     ~       Crypto-actifs     ~       Numéro de contrat     ~       A     Carte prépayée     nfirmer       Cagnotte en ligne     Portefeuille de monnaie électronique       fait     Inconnu	En cas <b>d'impossibilité</b> de communiquer certaines références comme celles <b>d'une</b> carte bleue, merci de renseigner une référence financière liée, comme par exemple le numéro du compte.
Autre	
Type de référence *          Numéro IBAN       ~         Numéro IBAN *       FR7633334015870002601171220	Pour chaque type de référence, sauf les espèces, vous devez obligatoirement renseigner le numéro d'identification de la référence bancaire ou financière. Dans cet exemple, il correspond au numéro IBAN.
Quel est le lien de cette personne avec le support ?*         Itulaire         Co-titulaire	Si vous saisissez un IBAN ou numéro de compte, vous devez également préciser la nature du lien de la personne déclarée avec le support renseigné.

Est mandataire celui qui a une procuration, celui qui est un curateur, un tuteur, un mandataire légal, ou encore un mandataire judiciaire.

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Retour a

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## Numéro d'identification fiscale français

NIF (Numéro d'identification fiscale) (i)

Ex : XX XX XXX XXX XXX

(i)

( i )

Les autorités fiscales françaises délivrent un numéro d'identification fiscale à toutes les personnes physiques ayant une obligation déclarative fiscale en France.

Le NIF est attribué lors de l'enregistrement de la personne dans les bases de données de l'administration fiscale. Il est connu sous le nom de « numéro fiscal de référence » et est composé de 13 chiffres, sous le format XX XX XXX XXX.

Le numéro fiscal de référence figure sur la déclaration préremplie d'impôt sur le revenu, l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et la taxe foncière.

## Éléments de notoriété défavorables

Si vous disposez d'informations négatives concernant la personne déclarée et ayant contribué au fondement de votre soupçon, veuillez remplir les champs ci-dessous.

Cette information permet à Tracfin de remplir ses obligations prévues au titre de l'article L561-29-2 du Code Monétaire et Financier.

La personne figure-t-elle sur une liste de sanctions ?

🔘 Oui () Non Je ne sais pas

Préciser la ou lesquelles

Ex : liste France, UE, autre (ex : OFAC...)

La personne est-elle connue ou suspectée pour une activité criminelle ou pour faire l'objet d'une procédure dans un autre pays ?

🔿 Non

Oui, dans l'Union Européenne

Oui, hors de l'Union Européenne

#### Précisions

Ex : mandat de recherche émis tel pays

Par défaut le « Non » est coché.

Si vous cliquez sur « Oui », vous pouvez nommer la liste de sanctions sur laquelle figure la personne déclarée.

Par défaut aucune case n'est cochée.

Si vous cliquez sur « Oui », vous pouvez préciser la nature, le motif et le pays émetteur de la procédure correspondante.

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Retour a

somma

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

In lien avec la présente déclaration : ontenu de ces éléments (exemples : liste de sanctions, mesure de gel des avoirs, ou implication dans procédure judiciaire ou administrative) In manière dont vous en avez eu connaissance (exemples : réception d'informations par ministration. Louiciel de criblage, recherches en sources ouvertes)	<ul> <li>Vous pouvez préciser les éléments de notoriété défavorables dont vous avez connaissance en suivant l'ordre suggéré ci contre.</li> </ul>
écisez si cos économicos de la France métropolitaine ou tout autre région/pays (exemple :	
n européenne) sque d'homonymie avec une personne sous sanction	<ul> <li>Si vous pensez que la personne déclarée figure sur une liste de sanction sans en avoi la preuve formelle, veuillez précise l'existence d'un risque d'homonymie avec une personne sous sanction.</li> </ul>
PIÈCES JOINTES AJOUTÉES : 0/15 (0 OCTETS/39MO)     Soindre un document relatif aux éléments de notoriété défavorables en pièce     jointe de la déclaration	Vous pouvez joindre tout type de document relatif aux éléments de notoriéte défavorables préalablement cités.
Données de connexion	_
Dispasse your de dennées de connexion aidant au fondement du sourcon 2	
Dispose2-vous de données de connexion aldant au fondement du soupçon :	Par défaut le « Non » est coché.
Oui Oui Non	Si vous cliquez sur « Oui », vous pouve joindre les données de connexion de l personne déclarée dans un document d type Excel par exemple.
PIÈCES JOINTES AJOUTÉES : 0/15 (0 OCTETS/39MO)	

Les données de connexion font référence aux données informatiques récupérées par le déclarant sur l'activité en ligne de la personne déclarée. Ces informations peuvent être : adresses IP, horodatages, adresses MAC, logs de connexion...

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## 1b Ajouter une personne morale

Si vous avez cliqué sur « Personne morale », vous pouvez ensuite renseigner les informations suivantes.

Activité et coordonnées *	~	
Informations sur le dirigeant	~	
Références bancaires et financières connues	~	
Informations financières et fiscales	~	
Eléments de notoriété défavorables	~	
Liens avec d'autres personnes	~	

Il est conseillé de commencer par renseigner la partie « Activité et coordonnées » de la personne morale déclarée et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.

Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires.

## Activité et coordonnées\*

Avez-vous connaissance d'un numéro d'identification professionnelle de		
ette personne morale ?*  Oui numéro SIREN	Si la personne morale déclarée dispose d'un numéro d'identification SIREN cliquez sur	
Oui autre numéro	« Oui numéro SIREN ».	
Non		
O Je ne sais pas		
Numéro SIREN *	Vous devez ensuite renseigner le numéro correspondant dans le champ	
XXX XXX XXX	prévu à cet effet.	
Numéro SIREN *		
124 568 890		
Dénomination sociale	informations préremplies par l'aide à la	
Monsieur Charles Dupuis	saisie correspondant au numéro de SIREN	
Secteur d'activité	renseigne.	
Informatique / Télécoms		
Adresse postale		
12 avenue Georges V, 75008 FRANCE	Si l'adresse postale préremplie ne	
+ Ajouter une autre adresse connue	correspond pas à celle que vous connaissez, vous pouvez renseigner une adresse supplémentaire.	
# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Avez-vous connaissance d'un numéro d'identification professionnelle de

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

cette personne morale ?*	
Oui numéro SIREN	Si la personne morale déclarée possède un
Oui autre numéro	qu'un numéro SIREN, cliquez sur « Oui autre
○ Non	numéro ».
O Je ne sais pas	
Nom du registre *	
Sélectionner le nom du registre 🗸	
Numéro d'identification de la personne morale *	Vous devez ensuite renseigner les
	informations correspondant à cet autre
Dénomination sociale *	numéro d'identification professionnelle.
Ex: Société Dupont	
Enseigne/Sigle	
Forme juridique	
Sélectionner la forme juridique	
Activité principale de la société	
Ex: Vente d'objets électroniques	
-Adresse de l'activité	
Pays	
France 🗸	
Adresse de la personne morale	
Ex : 14 Bis Chemin de la Prévoyance, 75001 Paris     Q       saisie manuelle	Si vous souhaitez saisir <b>l'adresse</b> manuellement, cliquez sur « saisie manuelle ».
Téléphone 1	Vous pouvez renseigner au maximum 2
0412345678	numéros de téléphone, le cas échéant, en
+ ajouter un autre numéro de téléphone	<ul> <li>cliquant sur « Ajouter un autre numéro de téléphone ».</li> </ul>
Ex : exemple@mail.fr	
URL site web	
Ex : https://exemple.fr	
PIÈCES JOINTES AJOUTÉES : 0/15 (0 OCTETS/39MO)	Vous pouvez joindre un document relatif à
② Joindre un document d'identité en pièce jointe de la déclaration (ex: kbis,statut)	l'identité de la personne morale déclarée.

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour a



# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

### Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Si le dirigeant est une personne morale	
Avez-vous connaissance d'un numéro d'identification professionnelle de cette personne morale ? *	
Oui numéro SIREN	
Oui autre numéro	
○ Non	
◯ Je ne sais pas	Veuillez remplir les champs ci-contre sur le
Nom du registre	modèle de l'ajout d'une personne morale.
Sélectionner le nom du registre 🗸 🗸	
Numéro d'identification de la personne morale 🛈	
Dénomination sociale	
Ex: Société Dupont	
Enseigne	
Forme juridique	
Sélectionner la forme juridique	
Ex. Vente a objets electroniques	
Adresse de la personne morale	
Pays	
France	
Adresse Pour toute adresse en France, utilisez notre moteur de recherche ou la saisie manuelle	
Ex : 14 Bis Chemin de la Prévoyance, 75001 Paris Q	Si vous souhaitez saisir l'adresse
saisie manuelle	manuellement, cliquez sur « salsie manuelle ».

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour au sommaire	

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Téléphone	
Ex : +33 01 23 45 67 89	
Courriel	Dans les deux cas, que le dirigeant soit une
Ex : exemple@mail.fr	ensuite renseigner ses coordonnées.
PIÈCES JOINTES AJOUTÉES : 0/15 (0 OCTETS/39MO)	
Joindre un document d'identité en pièce jointe de la déclaration (ex: Kbis, statuts)	
Cette personne est-elle le bénéficiaire effectif ?	
Oui 🖲 Non 🔵 Je ne sais pas	Si le dirigeant n'est pas le bénéficiaire
Identité du bénéficiaire effectif	bénéficiaire effectif dans la liste déroulante.
Sélectionner le bénéficiaire effectif	

L'article R. 561-2 du code monétaire et financier définit le bénéficiaire effectif d'une société comme « la ou les personnes physiques qui détiennent, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société ou exercent, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société ou sur l'assemblée générale des associés ».

+ Ajouter un autre dirigeant

G

Si vous avez connaissance de l'existence d'un autre dirigeant, cliquez sur « Ajouter un autre dirigeant ». Sur le modèle du premier dirigeant déclaré, vous pourrez renseigner ses informations.

Ð

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Références bancaires et financières connu	es * -
Référence 1 Type de référence * Sélectionner un type de référence V	L'encadré Référence 1 correspond à la référence financière ou bancaire principalement utilisée par la personne déclarée dans le cadre des opérations financières déclarées.
+ Ajouter une autre référence bancaire et financière	Vous pouvez renseigner au maximum 20 références bancaires et financières connues par personne déclarée.
Référence 2	
Sélectionner un type de référence   Sélectionner un type de référence   Numéro IBAN   Code BIC (SWIFT) / code CIB / Numéro de compte   In   Numéro de chèque   Li   Espèces   Crypto-actifs   Numéro de contrat   Carte prépayée   Cagnotte en ligne   Portefeuille de monnaie électronique   Inconnu   Autre	Vous pouvez définir le type de chaque référence à l'aide d'un menu déroulant. En fonction du type de référence sélectionnée, d'autres champs s'ouvrent.
Type de référence *       Numéro IBAN     ✓       Numéro IBAN *       FR7633334015870002601171220	Pour chaque type de référence sauf « Espèces » et « Caisse », vous devez obligatoirement renseigner le numéro d'identification. Dans cet exemple, il correspond au numéro IBAN.
Quel est le lien de cette personne avec le support ?*     Titulaire   Co-titulaire     Mandataire	compte, vous saisissez un IBAN ou numero de compte, vous devez également préciser la nature du lien de la personne déclarée avec le support renseigné.

Est mandataire celui qui a une procuration, celui qui est un curateur, un tuteur, un mandataire légal, ou encore un mandataire judiciaire.

Étape 1 : Le déclarant Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour au

Étape 4 : Pièces jointes

Informations financières et fiscales (i) PIÈCES JOINTES AJOUTÉES : 0/15 (0 OCTETS/39MO) Les pièces jointes pouvant être déposées ici : **(**) état financier, liasse fiscale, grand livre, etc. O Joindre des données financières et fiscales Éléments de notoriété défavorables Si vous disposez d'informations négatives concernant la personne déclarée et ayant contribué au fondement de votre soupçon, veuillez remplir les champs ci-dessous. Cette information permet à Tracfin de remplir ses obligations prévues au titre de l'article L561-29-2 du Code Monétaire et Financier. La personne figure-t-elle sur une liste de sanctions ? Par défaut le « Non » est coché. ( Oui () Non 🔿 Je ne sais pas Si vous cliquez sur « Oui », vous pouvez nommer la liste de sanctions sur laquelle figure la personne déclarée. Préciser la ou lesquelles Ex : liste France, UE, autre (ex : OFAC...) La personne est-elle connue ou suspectée pour une activité criminelle ou pour faire l'objet d'une procédure dans un autre pays ? 🔿 Non Oui, dans l'Union Européenne Rien n'est coché par défaut. Si vous cliquez sur « Oui », vous pouvez Oui, hors de l'Union Européenne préciser la nature, le motif et le pays émetteur de la procédure correspondante. Précisions Ex : mandat de recherche émis tel pavs Décrivez les éléments de notoriété défavorables dont vous avez Vous pouvez préciser les éléments de connaissance et en lien avec la présente déclaration : notoriété défavorables dont vous avez - Contenu de ces éléments (exemples : liste de sanctions, mesure de gel des avoirs, ou connaissance en suivant l'ordre suggéré ciimplication dans une procédure judiciaire ou administrative...) contre. - La manière dont vous en avez eu connaissance (exemples : réception d'informations par l'administration, logiciel de criblage, recherches en sources ouvertes...) - Précisez si ces éléments concernent la France métropolitaine ou tout autre région/pays (exemple : Union européenne) Si vous pensez que la personne déclarée - Risque d'homonymie avec une personne sous sanction... figure sur une liste de sanction sans en avoir preuve formelle, veuillez préciser la l'existence d'un risque d'homonymie avec

une personne sous sanction.

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

### PIÈCES JOINTES AJOUTÉES : 0/15 (0 OCTETS/39MO)

 Joindre un document relatif aux éléments de notoriété défavorables en pièce jointe de la déclaration
 Vous pouvez joindre tout type de document relatif aux éléments de notoriété défavorables préalablement cités.

### Ajouter une personne non connue

Si les informations dont vous disposez ne vous permettent pas d'identifier une personne physique ou morale, vous pouvez ajouter une personne dite « non connue ».

Est-ce une personne physique ou morale ?\*

O Physique O Morale 💿 Non connue				
Selon vous, quelle est son implication ?				
Personne soupçonnée / Personne impliquée				
Victime présumée	La personne ajoutée n'est pas nécessairement l <b>'auteur</b> des opérations.			
○ Je ne sais pas				
Tout élément d'identification Ajouter tout élément pertinent sur la relation avec la personne déclarée. Préciser ici si la personne déclarée est un de vos collaborateurs ou agents. Préciser évalement la date				
d'entrée en relation avec votre client (et la date de fin le cas échéant).	Si vous disposez d'autres éléments d'identification, vous pouvez les renseigner			
4	dans le champ libre ci-contre.			
Références bancaires et financières  v v v v v v v v v v v v v v v v v v v	Sur le modèle de l'ajout d'une personne			
Liens avec d'autres personnes v	pouvez ensuite remplir les informations ci- contre.			
Zoom sur la notion de personne « non connue »				

Une personne « non connue » peut être par exemple la contrepartie d'une opération dont vous connaissez seulement une référence financière ou bancaire.



Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



ape I : Le declarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

### Liens avec d'autres personnes

Il est possible d'établir des liens entre les personnes que vous déclarez. Pour cela, au moins deux personnes en lien avec les opérations suspectes doivent être déclarées au préalable. Les personnes disponibles pour sélection apparaissent alors dans la liste déroulante « La personne déclarée est en lien avec ».

La parsanna déclarée est en lien avec *	
La personne declaree est en lien avec "	Vous pouvez choisir la personne avec qui
Autre ~	établir le lien parmi celles que vous avez préalablement déclarées.
S'agit-il d'une personne physique ou morale ?*	' S'il existe d'autres personnes liées aux faits
Physique     Morale	déclarés, il est également possible de sélectionner l'option « Autre » et déclarer
Ce lien est-il certain ou incertain ?	ponctuellement une nouvelle personne
Nom*	physique ou morale.
	Si la pouvelle personne déclarée est une
Prénom*	personne physique
Ex : lacques	Veuillez remplir les champs ci-contre sur le
Date de naissance	modèle de l'ajout d'une personne physique.
jj/mm/aaaa 🛱	
Lieu de naissance	
Ex : Paris	
+ Ajouter une nouvelle nature de relation	
-Lien 1	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un</li> </ul>
-Lien 1	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> </ul>
-Lien 1 La personne déclarée est en lien avec * Autre	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> </ul>
Lien 1 La personne déclarée est en lien avec * Autre S'agit-il d'une personne physique ou morale ?*	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> <li>Veuillez remplir les champs ci-contre sur le</li> </ul>
Lien 1 La personne déclarée est en lien avec * Autre S'agit-il d'une personne physique ou morale ?* Physique Morale	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> <li>Veuillez remplir les champs ci-contre sur le modèle de l'ajout d'une personne morale.</li> </ul>
Lien 1 La personne déclarée est en lien avec * Autre S'agit-il d'une personne physique ou morale ?* Physique Morale Ce lien est-il certain ou incertain ?	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> <li>Veuillez remplir les champs ci-contre sur le modèle de l'ajout d'une personne morale.</li> </ul>
Lien 1 La personne déclarée est en lien avec * Autre $\checkmark$ S'agit-il d'une personne physique ou morale ?* Physique  Morale Ce lien est-il certain ou incertain ? Certain Incertain	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> <li>Veuillez remplir les champs ci-contre sur le modèle de l'ajout d'une personne morale.</li> </ul>
Lien 1 La personne déclarée est en lien avec * Autre S'agit-il d'une personne physique ou morale ?* Physique Morale Ce lien est-il certain ou incertain ? Certain Incertain Dénomination sociale *	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> <li>Veuillez remplir les champs ci-contre sur le modèle de l'ajout d'une personne morale.</li> </ul>
Lien 1 La personne déclarée est en lien avec * Autre S'agit-il d'une personne physique ou morale ?* Physique  Morale Ce lien est-il certain ou incertain ? Certain Incertain Dénomination sociale * Ex : Société ABC	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> <li>Veuillez remplir les champs ci-contre sur le modèle de l'ajout d'une personne morale.</li> </ul>
Lien 1 La personne déclarée est en lien avec * Autre S'agit-il d'une personne physique ou morale ?* Physique  Morale Ce lien est-il certain ou incertain ? Certain Incertain Dénomination sociale * <i>Ex : Société ABC</i> Numéro d'identification professionnelle	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> <li>Veuillez remplir les champs ci-contre sur le modèle de l'ajout d'une personne morale.</li> </ul>
Lien 1— La personne déclarée est en lien avec * Autre S'agit-il d'une personne physique ou morale ?* Physique Morale Ce lien est-il certain ou incertain ? Certain Incertain Dénomination sociale * <i>Ex : Société ABC</i> Numéro d'identification professionnelle	<ul> <li>Si la nouvelle personne déclarée est un personne morale</li> <li>Veuillez remplir les champs ci-contre sur le modèle de l'ajout d'une personne morale.</li> </ul>



Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes



Annuler

Confirmer

Cliquez sur « Confirmer » pour finaliser la déclaration d'une personne.

Chaque personne déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

### Liste des Personnes et de leurs opérations \*

Ajouter une personne Ajouter	une opération	
Personnes déclarées		Les personnes déclarées apparaissent dans <b>l'encart</b> ci- contre.
🕺 Dupuis Charles	있 Dupuis Pierre	
26/07/1990 Numéro IBAN FR7630004015870002601171220 Dupuis Pierre - Parent / enfant	03/06/1960 Numéro carte bancaire 4373097732700163	Pour une personne donnée, si des liens ont été déclarés avec d'autres personnes, ces liens apparaissent alors seulement dans l'encadré de cette personne.
Editer Supprimer Opérations financières sus Personnes liées	Editer Supprimer	Cependant, les liens sont bidirectionnels il <b>n'est</b> donc pas nécessaire de les renseigner pour chaque personne. Par exemple, si vous déclarez un lien de filiation entre une personne A et une
L		personne B en déclarant la personne B, il <b>n'est</b> pas nécessaire

de revenir sur la personne A pour

déclarer le même lien.

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

# MODULE GÉNÉRIQUE PROFESSIONS FINANCIÈRES

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour a

Étape 4 : Pièces jointes

# MODULE GÉNÉRIQUE PROFESSIONS FINANCIÈRES

# Renseigner une opération principale

Le module des professions financières se concentre sur les opérations principales, c'est-à-dire les opérations suspectes les plus pertinentes à analyser.

### Zoom sur la notion d'opération principale

Les opérations principales correspondent à une sélection des opérations permettant une compréhension rapide et synthétique des flux suspects.

Cette sélection porte notamment sur le caractère suspect du flux, **l'importance** du montant en regard du montant total déclaré, la compréhension des circuits de flux entrants et sortants.

Les flux décrits peuvent être unitaires ou agrégés, **lorsqu'il s'agit** de plusieurs opérations **d'un** même type (multiplicité **d'opérations** similaires avec une ou quelques contreparties ; identification **d'un** processus de fractionnement impliquant de nombreuses contreparties).

Enfin, le signalement des opérations principales est sans préjudice des relevés d'opérations à intégrer en pièce jointe.

Période	de	réalisation	et	montant	total	des	opérations	suspectes

Date de début \* Date de fin \* jj / mm / aaaa ☐ jj / mm / aaaa La date de début correspond à la date de réalisation de la première opération suspecte. La date de fin correspond à la date de réalisation de la dernière opération suspecte.

2a

Renseigner une opération principale non financière

Votre soupçon peut être fondé sur des éléments non financiers tels qu'un comportement suspect.

Dans ce cas, cochez la case ci-dessous. Il vous sera ensuite demandé de décrire ces éléments dans l'analyse des faits.

Soupçon fondé uniquement sur des éléments non financiers (comportementaux ou contextuels)

-> Ces éléments non financiers sont à décrire dans l'analyse des faits et doivent être complétés par toutes pièces jointes d'intérêt (KYC, relevés bancaires...).

Montant total des opérations suspectes déclarées \* (i)

0

S'il s'agit d'une opération non financière, vous n'avez pas à pas remplir le champ « Montant total des opérations suspectes déclarées ».

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour au

Étape 4 : Pièces jointes



(i)

### Renseigner une opération financière principale

Si votre soupçon est fondé sur des éléments financiers, ne cochez pas la case ci-dessous.

Soupçon fondé uniquement sur des éléments non financiers (comportementaux ou contextuels)

Les signaux faibles sont à décrire dans l'analyse des faits.

Montant total des opérations suspectes déclarées \* (i)

Ex : 124 567 €

Vous devez obligatoirement remplir le champ « Montant total des opérations suspectes déclarées ».

Ce montant doit également inclure, le cas échéant, les flux suspects non décrits dans le tableau des principales opérations suspectes. Veuillez toutefois à ne pas cumuler les débits / crédits. Si certaines opérations sont dans une devise étrangère, vous devez les convertir et indiquer le montant total en euros.

Vous devez ensuite saisir dans le tableau ci-dessous les informations relatives aux opérations financières exécutées à **l'origine** de votre soupçon.

Il est conseillé de suivre **l'ordre** de saisie indiqué par le tableau. Les champs signalés par un astérisque sont obligatoires.

Description des opérations principales suspectes ①

En cas **d'opérations** agrégées, veuillez remplir le nombre **d'opérations** correspondantes dans le champ « Nombre **d'opérations** ». **S'il s'agit d'un** flux unitaire, renseignez 1.

Type d'opérations	Emetteur / type d'émetteur *	Pays d'origine des fonds *	Référence financière d'émission * (j)	Bénéficiaire / type de bénéficiaire *	Pays d'arrivée des fonds *	Référence financière de réception * (i)	Montant total (€) *	Nombre d'opérations	
Carte de 🗸 🗸	Personne 🗸	France mé 🗸	Autre ¥ 1234512345	Personne V	France m∈ ∨	BIC/CIB/I ∨	1111	Ех: З	
Virement 🗸	Personne 🗸	France mé 🗸	IBAN - FR 🗸	Personne 🗸	France me 🗸	Espèces · 🗸	2222	Ex: 3	۵

+ ajouter une autre ligne d'opération

au

Les champs « Montant total » et « Nombre d'opérations » sont des champs libres. Tous les autres champs sont des listes déroulantes. Elles vous permettent de sélectionner les options prédéfinies pour les types d'opérations et les pays, mais aussi de retrouver les identités des personnes déclarées précédemment et leur(s) référence(s) financière(s).

maximum 30 opérations.

Vous pouvez ajouter

Il est également possible de sélectionner l'option « Autre » et de saisir une nouvelle valeur dans le champ libre qui apparaît.

La corbeille apparaît à partir de la 2<sup>e</sup> ligne **d'opération** permettant de supprimer les saisies souhaitées.

La notion de pays **d'origine** des fonds correspond à la juridiction où est tenu le compte débité. Pour les autres supports (espèces, or, bons de capitalisation), il **s'agit** du lieu où la transaction a commencé.

Le pays **d'arrivée** des fonds correspond à la juridiction où est tenu le compte crédité. Pour les autres supports (espèces, or, bons de capitalisation), il **s'agit** du lieu où ils ont été mis à disposition.

Pour plus **d'informations** sur la saisie **d'une** opération financière principale, veuillez consulter nos fiche-focus dédiées « <u>Opération(s) financière(s) principale(s)</u> » et « <u>Montant en jeu</u> ».

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Le cas échéant, vous devez également déclarer les opérations financières suspectes en cours d'exécution.

### Description des principales opérations suspectes en cours d'exécution

Opérations susceptibles de faire l'objet d'un droit d'opposition

Afin de permettre à Tracfin d'exercer éventuellement un droit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? 访

Non	Par défaut le «	Par défaut le « Non » est coché et aucune				
	information demandée.	supplémentaire	n'est			

Si vous avez des soupçons importants sur une opération ordonnée par un client, vous devez la déclarer. Si elle n'est pas encore exécutée, Tracfin a la possibilité d'exercer son droit d'opposition. Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin la date et l'heure d'exécution prévues de l'opération. En cas d'exercice de cette prérogative en application de l'article L.561-24 du code monétaire et financier, vous recevrez une notification écrite qui précisera le périmètre de l'opposition de Tracfin et sa durée. A l'expiration du délai et en l'absence de prorogation, l'opération peut être exécutée.

Pour plus **d'informations** sur le droit **d'opposition** de Tracfin, veuillez consulter notre fiche-focus dédiée « <u>Droit d'opposition de Tracfin</u> ».

Si vous cochez « Oui », veuillez remplir le tableau ci-dessous sur le modèle du tableau des opérations exécutées.

### Oui Oui Non

(i)

Identification de l'émetteur	Référence financière	Type d'opération		Montant (en €) *	Date limite d'exécution *	Heure limite d'exécution	
Ex : M.Dupont 🗸	Ex : FR76 🗸	Ex : Virement	~	12345	05/06/2024 📋	Ex : 13:30	۵
					+ ajouter une	autre ligne d'opération non e	exécutée
Vous pouvez ajouter opérations.	au maximum	า 30	<b>L'heure</b> Central	limite <b>d'exé</b> European Tim	e (CET).	indiquer en	
Quand vous avez sais principales, cliquez opérations ».	si toutes les o sur « Con	opérations firmer les		Annule	er Confirm	mer les opérations	S

Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

### **Opérations financières suspectes**



# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

# MODULE SPÉCIFIQUE ÉTABLISSEMENTS DE MONNAIE ÉLECTRONIQUE ET ÉTABLISSEMENTS DE PAIEMENT HORS TRANSMISSION DE FONDS

Étape 1 : Le déclarant

Retour a

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

### Je renseigne une opération principale Ce module se concentre sur les opérations principales, c'est-à-dire les opérations suspectes les plus pertinentes à analyser. Zoom sur la notion d'opération principale Les opérations principales correspondent à une sélection des opérations permettant une compréhension rapide et synthétique des flux suspects. Cette sélection porte notamment sur le caractère suspect du flux, l'importance du montant en regard du montant total déclaré, la compréhension des circuits de flux entrants et sortants. Les flux décrits peuvent être unitaires ou agrégés, lorsqu'il s'agit de plusieurs opérations d'un même type (multiplicité d'opérations similaires avec une ou quelques contreparties ; identification d'un processus de fractionnement impliquant de nombreuses contreparties). Enfin, le signalement des opérations principales est sans préjudice des relevés d'opérations à intégrer en PJ. Période de réalisation et montant total des opérations suspectes La date de début correspond à la date de réalisation de la première opération Date de début \* Date de fin \* suspecte. La date de fin correspond à la jj/mm/aaaa $\Box$ m ii/mm/aaaa date de réalisation de la dernière opération suspecte. Je renseigne une opération principale non financière Votre soupcon peut être fondé sur des éléments non financiers tels qu'un comportement suspect. Dans ce cas, cochez la case ci-dessous. Il vous sera ensuite demandé de décrire ces éléments dans l'analyse des faits. Soupçon fondé uniquement sur des éléments non financiers (comportementaux ou contextuels) -> Ces éléments non financiers sont à décrire dans l'analyse des faits et doivent être complétés par toutes pièces jointes d'intérêt (KYC, relevés bancaires...). Montant total des opérations suspectes déclarées \* 🛈 S'il s'agit d'une opération non financière, vous n'avez pas à pas remplir le champ 0 € « Montant total des opérations suspectes déclarées ».

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits



Retour au

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

**(i)** 

Je renseigne une opération financière principale

Si votre soupçon est fondé sur des éléments financiers, ne cochez pas la case ci-dessous.

Soupçon fondé uniquement sur des éléments non financiers (comportementaux ou contextuels)

Les signaux faibles sont à décrire dans l'analyse des faits.

Montant total des opérations suspectes déclarées \* (i)

Vous devez obligatoirement remplir le champ Montant total des opérations suspectes déclarées ».

Ex : 124 567 €

Ce montant doit également inclure, le cas échéant, les flux suspects non décrits dans le tableau des principales opérations suspectes. Veuillez toutefois à ne pas cumuler les débit/crédit. Si certaines opérations sont dans une devise étrangère, vous devez les convertir et indiquer le montant total en euros.

Vous devez ensuite saisir dans le tableau ci-dessous les informations relatives aux opérations financières exécutées à l'origine de votre soupçon.

Il est conseillé de suivre l'ordre de saisie indiqué par le tableau. Les champs signalés par un astérisque sont obligatoires.

En cas d'opérations agrégées, veuillez remplir le nombre d'opérations correspondantes dans le champ « Nombre d'opérations » S'il s'agit d'un flux unitaire, renseignez 1.

### Description des opérations principales suspectes (i)

Nom de l'agent distributeur	SIREN de l'agent Distributeur	Type d'opérations	Emetteur / type d'émetteur *	Pays d'origine des fonds *	Référence financière d'émission * (j)	Bénéficiaire / type de bénéficiaire *	Pays d'arrivée des fonds *	Référence financière de réception * (i)	Montant total (€) *	Nombre d'opérations	
Ex : M.	Ex: XX.	Car 🗸	Du 🗸	1 ¥	IB ∨	Duj 🗸	1 ~	C ¥	123	Ex: 3	
Ex : M.	Ex: XX.	Ex: V	Du 🗸	I ¥	C; 🗸	Duj 🗸	· ~	с ~	567	Ex: 3	1

+ ajouter une autre ligne d'opération

Les champs « Nom de l'agent distributeur », « SIREN de l'agent distributeur », « Montant total » et « Nombre d'opérations » sont des champs libres. Tous les autres champs sont listes déroulantes. des Elles vous permettent de sélectionner les options prédéfinies pour les types d'opérations et les pays, mais aussi de retrouver les identités des personnes déclarées précédemment et leur(s) référence(s) financière(s).

Il est également possible de sélectionner l'option « Autre » et de saisir une nouvelle valeur dans le champ libre qui apparaît.

distributeur L'agent peut être une personne physique ou une personne morale.

Vous pouvez ajouter au maximum 30 opérations.

Si tous les champs ne s'affichent pas sur votre écran, veuillez déplacer le curseur pour effectuer la saisie.

La corbeille apparaît à partir de la 2e ligne d'opération permettant de supprimer les saisies souhaitées.

Pour plus d'informations sur la définition d'une opération financière principale, veuillez consulter notre fiche-focus dédiée « Opération(s) financière(s) principale(s) ».

(i)

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Le cas échéant, vous devez également déclarer les opérations financières suspectes en cours d'exécution.

### Description des principales opérations suspectes en cours d'exécution

Opérations susceptibles de faire l'objet d'un droit d'opposition

Afin de permettre à Tracfin d'exercer éventuellement un droit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? (i)

Non		Par défaut le « Non » est coché et aucune				
	information	supplémentaire	n'est			
		demandée.				

Si vous avez des soupçons importants sur une opération ordonnée par un client, vous devez la déclarer. Si elle n'est pas encore exécutée, Tracfin a la possibilité d'exercer son droit d'opposition. Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin la date et l'heure d'exécution prévues de l'opération. En cas d'exercice de cette prérogative en application de l'article L.561-24 du code monétaire et financier, vous recevrez une notification écrite qui précisera le périmètre de l'opposition de Tracfin et sa durée. A l'expiration du délai et en l'absence de prorogation, l'opération peut être exécutée.

Pour plus d'informations sur le droit d'opposition de Tracfin, veuillez consulter notre fiche-focus dédiée « <u>Droit d'opposition de Tracfin</u>».

Si vous cochez « Oui », veuillez remplir le tableau ci-dessous sur le modèle du tableau des opérations exécutées.

### 🖲 Oui 🔿 Non Identification de l'émetteur Référence financière Type d'opération Montant (en €) \* Date limite d'exécution \* Heure limite d'exécution Ex : FR76... ∨ Ex : Virement 1234 05/06/2024 📋 Ō Ex: M.Dupont ~ $\sim$ Ex : 13:30 + ajouter une autre ligne d'opération non exécutée Vous pouvez ajouter au maximum 30 L'heure limite d'exécution est à indiquer en opérations. Central European Time (CET) Quand vous avez saisi toutes les opérations Annuler Confirmer les opérations principales, cliquez sur « Confirmer les opérations ».

Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

### **Opérations financières suspectes**



# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

# MODULE SPÉCIFIQUE TRANSMISSION DE FONDS

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour a

Étape 4 : Pièces jointes

# Déclarer des opérations suspectes

Pour les établissements de monnaie électronique et établissements de paiement, si vous effectuez une déclaration dans le cadre **d'une** transmission de fonds, vous devez répondre « oui » à la question qui vous est posée à **l'étape** 2.

### Informations sur l'activité de votre organisme

Votre déclaration est-elle en lien avec une activité de transmission de fonds ?	IJ
💿 Oui 🔿 Non	

A l'étape 3, il vous sera ensuite demandé de déclarer les personnes en même temps que les opérations suspectes liées à cette déclaration via l'import d'un fichier csv.

### 2a

### Ajouter une opération

A l'étape 3, après avoir cliqué sur « Ajouter une opération » une page s'ouvre : Déclarations des opérations suspectes

Dans cette partie, il vous est demandé de déclarer les opérations suspectes liées a cette présente declaration

Période de réalis	sation et montant tot	des opérations suspectes
Date de début *	Date de fin *	
jj/mm/aaaa	🗂 📋 jj / mm / aaaa	
Soupçon fondé uniq	quement sur des éléments non fi	ciers (comportementaux ou contextuels)
Les signaux faibles sont a	à décrire dans l'analyse des faits.	
Importer un fichier .csv		
Vous avez la possibilité e	de déposer un fichier .csv généré	format requis (nombre de colonnes et noms de colonnes identiques, qui respecte les règles de gestion) par votre système d'informations. Tous les champs sont obligatoires.
Parcourir		
Télécharger le modèle	e de tableau vide	
Aide sur le renseigneme	nt des différents champs du tabl	<u>, 6</u>
Montant total des opéra	itions déclarées * 🛈	Nombre total des opérations déclarées * 🛈
0	e	0
Afin de permettre à Trac	cfin d'exercer éventuellement un	sit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? 🕡
🔵 Oui 💿 Non		
		Savvesarder le brouillen Annuler Confirmer les opérations

2h<sup>T</sup>

### Tentative d'opérations

Vous pouvez indiquer un soupçon fondé uniquement sur des éléments non financiers en cochant la case indiquée ci-dessous. Le montant passera alors à zéro. Une période d'opérations (début et fin sera également requise).

Soupçon fondé uniquement sur des éléments non financiers (comportementaux ou contextuels)

-> Ces éléments non financiers sont à décrire dans l'analyse des faits et doivent être complétés par toutes pièces jointes d'intérêt (KYC, relevés bancaires...).

### Importer un fichier .csv

Ici, vous devez déposer un fichier csv conforme à nos attentes.

Parcourir Aucun fichier sélectionné.	Pour être importé, le fichier doit avoir le même format que le Tableau des opérations suspectes : .csv. II doit comporter le même nombre de colonnes, les noms des colonnes et les règles de gestion doivent être identiques.	
Télécharger le modèle de tableau vide	Vous pouvez télécharger un modèle de tableau vide ici.	

Étape 1 : Le déclarant

Retour a somma

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

### Aide au remplissage

Une page d'aide au remplissage est également disponible afin de vous permettre de comprendre les règles de gestion attendues.

### Aide sur le renseignement des différents champs du tableau 🛽 🖉

Vous devez saisir 5 types de données : données relatives au bureau d'émission, données relatives à l'émetteur, données relatives au bureau de réception, données relatives au bénéficiaire et données relatives au flux.

Toutes les données doivent être renseignées. Si des données ne sont pas connues ou non pertinentes, veuillez renseigner : « Sans objet ».

Il est préférable de renseigner chacun des champs ci-dessous par les valeurs listées sur la page « Aide sur le renseignement des différents champs du tableau » :	Si vous disposez d'informations pertinentes concernant la relation client, veuillez les renseigner dans le champ « Eléments clés de la relation ». Sinon, renseignez « Sans objet ».		
- Pays du bureau d'émission	Veuillez remplir les champs « Date » de cette		
- Nature de la relation client	façon : JJ/MM/AAAA.		
- Type de pièce d'identité	Veuillez remplir les champs « Email » de cette		
- Nationalité de l'émetteur	façon : xx@mail.fr.		
- Pays de naissance de l'émetteur	Veuillez remplir les champs pays ou nationalité		
- Emetteur PPE	par « Autre » si vous <b>n'avez</b> pas connaissance		
- Présence de <b>l'émetteur</b> sur une liste de sanctions	du pays. Les bigrammes pays sont acceptés.		
<ul> <li>Emetteur connu ou suspecté pour une procédure criminelle dans un autre état membre de l'UE</li> </ul>	Veuillez remplir le champ « Heure de réception » de cette façon : HH:MM (heure Central European Time - CET).		
- Pays du bureau de réception	Une référence de carte de fidélité ou		
- Nature de la relation client	l'identification interne d'un client correspondent à une identification client		
- Type de pièce d'identité du bénéficiaire	bénéficiaire/émetteur.		
- Nationalité du bénéficiaire	Pour les champs « Montant monnaie locale », « Montant en euros » et « Contrevaleur USD »,		
- Pays de naissance du bénéficiaire			
- Bénéficiaire PPE	seuls les chiffres et le caractère virgule « , » sont acceptés. Si aucune valeur ne peut être		
<ul> <li>Présence du bénéficiaire sur une liste de sanctions</li> </ul>	indiquée, vous pouvez indiquer le montant «0».		
<ul> <li>Bénéficiaire connu ou suspecté pour une procédure criminelle dans un autre état membre de l'UE</li> </ul>	Veuillez remplir les champs « Téléphone » avec des chiffres (min. 5 – max. 25)		
- Devise locale	Les champs « Dénomination sociale » et		
- Mode règlement	« Numéro <b>d'identification</b> professionnelle » ne		
Les autres champs peuvent être renseignés librement.	doivent être remplis que si l'émetteur ou le bénéficiaire est une personne morale. Sinon, renseignez « Sans objet ».		

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

### Zoom sur les champs du tableau

Nature de la relation client :

D'après l'article L. 561-10 du code monétaire et financier : « est considérée comme un client occasionnel toute personne qui s'adresse à l'une des personnes mentionnées à l'article L. 561-2 dans le but exclusif de préparer ou de réaliser une opération ponctuelle ou d'être assistée dans la préparation ou la réalisation d'une telle opération, que celle-ci soit réalisée en une seule opération ou en plusieurs opérations apparaissant comme liées entre elles ».

Relation d'affaires :

D'après l'article L. 561-2-1 du code monétaire et financier : « une relation d'affaires est nouée lorsqu'une personne mentionnée à l'article L. 561-2 engage une relation professionnelle ou commerciale qui est censée, au moment où le contact est établi, s'inscrire dans une certaine durée. La relation d'affaires peut être prévue par un contrat selon lequel plusieurs opérations successives seront réalisées entre les cocontractants ou qui crée à ceux-ci des obligations continues. Une relation d'affaires est également nouée lorsqu'en l'absence d'un tel contrat un client bénéficie de manière régulière de l'intervention d'une personne susmentionnée pour la réalisation de plusieurs opérations ou d'une opération présentant un caractère continu ou, s'agissant des personnes mentionnées au 12° et au 12° bis de l'article L. 561-2, pour l'exécution d'une mission légale.

Personne politiquement exposée :

D'après l'article R561-18 du Code monétaire et financier, une personne politiquement exposée (PPE) est une personne exposée à des risques particuliers en raison de ses fonctions actuellement exercées ou exercées l'année passée, et de ses relations qu'elles soient familiales ou commerciales.

Présence sur une liste de sanctions :

Cette information permet à Tracfin de remplir ses obligations prévues au titre de l'article L561-29-2 du Code Monétaire et Financier.

Veuillez ensuite vérifier le montant et le nombre total des opérations déclarées.

Montant total des opérations déclarées \* **(**)

i.

Nombre total des opérations déclarées \* (j)

Pour modifier l'un de ces deux champs, vous devez modifier le csv de votre « Tableau des opérations suspectes. »

Le montant total des opérations déclarées et le nombre total des opérations déclarées sont automatiquement calculés à partir du Tableau des opérations suspectes.

(i)

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Le cas échéant, vous devez également déclarer les opérations financières suspectes en cours **d'exécution**.

Afin de permettre à Tracfin d'exercer éventuellement un droit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? 🛈

Par defaut le « Non » est coche et aucune
information supplémentaire <b>n'est</b> demandée.

Si vous avez des soupçons importants sur une opération ordonnée par un client, vous devez la déclarer. Si elle n'est pas encore exécutée, Tracfin a la possibilité d'exercer son droit d'opposition. Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin la date et l'heure d'exécution prévues de l'opération. En cas d'exercice de cette prérogative en application de l'article L.561-24 du code monétaire et financier, vous recevrez une notification écrite qui précisera le périmètre de l'opposition de Tracfin et sa durée. A l'expiration du délai et en l'absence de prorogation, l'opération peut être exécutée.

Pour plus **d'informations** sur le droit **d'opposition** de Tracfin, veuillez consulter notre fiche-focus dédiée « <u>Droit **d'opposition** de Tracfin</u> ».

Si vous cochez « Oui », veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Oui 🕖 Non							
Identification de l'émetteur	Référence financière	Type d'opération		Montant (en €) *	Date limite d'exécution *	Heure limite d'exécution	
Ex :M.Dupont	Ex : FR76	Ex : Virement	~	1234	05/06/2024 📋	Ex : 13:30	۵
					+ ajouter ur	ne autre ligne d'opération non e	xécutée
Le champ « Type <b>d'opération</b> » est une liste déroulante. Tous les autres champs sont des champs libres.			ne liste champs	Vous pou opération	Vous pouvez ajouter au maximum 30 opérations.		
			L'heure li en Centra	mite <b>d'exécuti</b> Il European Tim	<b>on</b> est à indiq ne (CET)	uer	
Quand vous opérations p « Confirmer les	avez saisi principales, c opérations ».	toutes les cliquez sur		Annu	uler Con	firmer les opératio	ons

Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des opérations.

### **Opérations financières suspectes**



# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

# MODULE SPÉCIFIQUE ASSURANCE NON VIE

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour au

Étape 4 : Pièces jointes

# 2 Re

# Renseigner une opération

Si votre déclaration intervient dans le cadre **d'une** activité **d'assurance** non vie, vous êtes concernés par ce module. Sinon, vous êtes concernés par le module des professions financières.

Période de réalisation de la ou des opérations suspecte <mark>s</mark> *	~ -
Estimation des enjeux financiers *	~
Zone géographique de l'opération suspecte	~
Précisions sur le contrat concerné	~
Précisions sur les flux	~

Il est conseillé de commencer par renseigner la « Période de réalisation de la ou des opérations suspectes » et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.

Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires.

## Période de réalisation de la ou des opérations suspectes \*

Avez-vous plusieurs opérations suspectes liées à déclarer ? Par défaut le « Non » est coché et vous devez seulement renseigner la date Oui ( () Non d'exécution de l'opération suspecte. Date de début \* Date de fin \* 14/06/2024  $\Box$ 04/06/2024 Η̈́. Si vous cochez « Oui », vous devez renseigner une date de début, une date Nombre d'opérations de fin et le nombre d'opérations suspectes.

La date de début correspond à la date de réalisation de la première opération suspecte. La date de fin correspond à la date de réalisation de la dernière opération suspecte.

# Estimation des enjeux financiers \*

### Montant total des flux suspects déclarés \*

€

Ex : 124 567

Si vous déclarez une opération suspecte, veuillez renseigner ici son montant. Si vous déclarez plusieurs opérations suspectes, veuillez renseigner ici le montant total des opérations agrégées.

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

# Zone géographique de l'opération suspecte

L'opération se déroule-t-elle uniquement en France métropolitaine ?

🔵 Oui ( Non

Par défaut le « Oui » est coché et aucune information supplémentaire n'est demandée. Le « Oui » correspond à une situation où les fonds arrivent et partent de France métropolitaine.

Si vous cliquez sur « Non », vous devez renseigner un pays ou un DROM-COM de départ des fonds et un pays ou un DROM-COM d'arrivée des fonds.

Pays de départ			
Pays/DROM-COM de départ des fonds *	Si le pays de départ ou <b>d'arrivée</b> est la France métropolitaine cliquez sur « France		
France métropolitaine 🗸	métropolitaine ».		
+ Ajouter un pays de départ			
Pays d'arrivée Pays/DROM-COM d'arrivée des fonds *	Pour ajouter un autre pays de départ ou d'arrivée cliquer sur « Ajouter un pays de départ » ou « Ajouter un pays d'arrivée »		
France métropolitaine	Vous pouvez ajouter <b>jusqu'à</b> 5 pays de départ et 5 pays <b>d'arrivée</b> au total.		
+ Guadeloupe			
La Réunion			
Martinique			
Mayotte	Si la pays de départ ou d'arrivée est un		
Nouvelle Calédonie	DROM-COM veuillez sélectionner le		
Polynésie Française	DROM-COM correspondent dans la liste		
St Martin	déroulante ci-contre.		
St Pierre et Miquelon			
Terres australes et antarctiques françaises			
Wallis et Futuna			
Pays étranger	Si la pays de départ ou d'arrivée est un		
	pays étranger, veuillez sélectionner « Pays étranger » dans la liste déroulante ci-		
	contre.		

Pays/DROM-COM de départ des fonds \*

Précision sur le pays étranger \*

Sélectionner une option Sélectionner une option

Pays étranger

Autre Afrique du Sud Afghanistan Albanie Algérie Allemagne Andorre Angola

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

v

v



Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse de<u>s faits</u>

Étape 4 : Pièces jointes

Si vous avez sélectionné « Pays étranger » en tant que pays de départ ou d'arrivée des fonds, veuillez sélectionner le pays correspondant dans la liste déroulante cicontre.

Si vous avez sélectionné « Autre » dans la liste déroulante ci-dessus, vous devez

obligatoirement préciser le pays étranger

correspondant dans le champ libre

« Autre pays étranger ».

Précision sur le pays étranger \* Autre

Autre pays étranger \*

Antigua-et-Barbuda Arabie Saoudite Argentine Arménie Australie Autriche

# Précisions sur le contrat concerné

Personne concernée par l'opération Dupuis Charles V Numéro de contrat concerné par les opérations suspectes 00001	Veuillez sélectionner la personne concernée par l'opération parmi les personnes déclarées. Si vous n'avez déclaré qu'une personne elle est automatiquement sélectionnée.		
<ul> <li>00002</li> <li>00003</li> <li>00004</li> <li>00005</li> </ul>	Si vous avez déclaré plusieurs numéros de contrats pour cette personne, veuillez sélectionner parmi eux le ou les contrat(s) correspondant à ces opérations à l'aide de la liste de cases à cocher.		
Numéro de contrat concerné par les opérations suspectes         00006         + Ajouter un autre numéro de contrat	Vous avez la possibilité <b>d'ajouter d'autres</b> numéros de contrat dans le champ libre qui apparaît au clic sur « Ajouter un autre numéro de contrat »		
	Vous pouvez ajouter ici au maximum 10 numéros de contrat.		

(i)

Supprimer

Editer

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

### Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Compagnie d'assurance          Ex : MAIF, Groupama         Type(s) de garantie         Responsabilité         Dommage         Incendie         Vol         Santé	Si votre déclaration intervient dans le cadre d'activités d'intermédiaires d'assurance vous pouvez spécifier la compagnie d'assurance correspondante. Sinon, ce champ n'apparaît pas. Vous pouvez préciser ici le(s) type(s) de garantie associé(s) au(x) contrat(s) déclaré(s).
Précisions sur les flux Afin de permettre à TRACFIN d'exercer éventuellement un dro d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles cours d'exécution ? (Trois opérations maximum) (j)	bit en
	Par défaut le « Non » est coché.
Montant de l'opération en cause * <u>Ex : 124 567</u> € Date et heure auxquelles l'opération sera effectuée * jj/mm/aaaa  ☐ 13:45 ①	Si vous cochez « Oui », vous devez remplir les champs obligatoires ci-contre.
+ Ajouter une autre opération avec droit d'opposition	Vous pouvez ajouter au maximum 3 opérations suspectes en cours <b>d'exécution</b> .
Si vous avez des soupçons importants sur déclarer. Si elle <b>n'est</b> pas encore exécutée, Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin I cas <b>d'exercice</b> de cette prérogative en ap financier, vous recevrez une notification écr et sa durée. A <b>l'expiration</b> du délai et en <b>l'ab</b>	une opération ordonnée par un client, vous devez la Tracfin a la possibilité <b>d'exercer</b> son droit <b>d'opposition</b> . la date et <b>l'heure d'exécution</b> prévues de <b>l'opération</b> . En oplication de <b>l'article</b> L.561-24 du code monétaire et tite qui précisera le périmètre de <b>l'opposition</b> de Tracfin <b>sence</b> de prorogation, <b>l'opération</b> peut être exécutée.
Quand vous avez saisi la ou les opératio suspecte(s), cliquez sur « Confirmer ». V pouvez ajouter au maximum 10 opérations ce formulaire.	on(s) Yous <b>Annuler Confirmer</b>
Chaque opération déclarée <b>s'ajoute</b> à la liste c	des personnes et de leurs opérations.
Opérations financières suspectes	
<ul> <li>€ 12 345,00 €</li> <li>05/06/2024 - 20/06/2024</li> <li>4 opération(s)</li> </ul>	

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

# MODULE SPÉCIFIQUE PRESTATAIRES DE SERVICES SUR ACTIFS NUMÉRIQUES

Étape 1 : Le déclarant

Retour a

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

# Déclarer des opérations suspectes

Il vous est demandé ici de déclarer les opérations suspectes liées à cette déclaration.

Il vous est d'abord demandé de préciser la période de réalisation et le montant total des opérations suspectes.



La date de début correspond à la date de réalisation de la première opération suspecte. La date de fin correspond à la date de réalisation de la dernière opération suspecte.

Vous devez obligatoirement remplir le champ « Montant total des opérations suspectes déclarées ».

Vous devez ensuite saisir dans le tableau ci-dessous les informations relatives aux opérations suspectes.

Toutes les données doivent être renseignées. Si des données ne sont pas connues ou non pertinentes, veuillez renseigner : « Donnée indisponible » dans le champ libre qui apparaît à la sélection de l'option « Autre » dans les listes déroulantes.

Tableau des opé	rations suspectes		Si « Virement », « Prélèvement » ou « Autre »	Si « Carte bancaire » ou « Carte prépay	yée »				
Personne concernée par l'opération	Nature de la transaction suspecte	Mode de règlement	IBAN utilisé pour cette opération	Numéro de carte bancaire	Numéro de portefuille de crypto-actifs	Pays d'origine des fonds	Pays d'arrivée des fonds		
Perso 🗸	vente 🗸	Vire 🗸	Autr 🗸 FR4456	Sai 🗸	12345	France 🗸	France 🗸	•	
						+ ajoute	er une autre ligne d'o	pération	
Les champs « Nom ou abréviation du crypto- actif », « Hash de la transaction » et « Numéro de					Vous pouvez ajouter au maximum 30 opérations.				
portereuii	portefeuille de crypto-actifs » sont des champs								
déroulantes. Elles vous permettent de sélectionner les options prédéfinies pour la nature				Le hash de la transaction ne doit pas dépasser 200 caractères.					
de la transaction, le mode de règlement et les									
pays, mais aussi de retrouver les identités des personnes déclarées précédemment et leur(s) référence(s) financière(s). Si vous <b>n'avez</b> déclaré <b>qu'une</b> seule personne, elle est automatiquement sélectionnée.			Pour les champs « Pays <b>d'origine</b> des fonds » et « Pays <b>d'arrivée</b> des fonds », « France métropolitaine » est sélectionnée par défaut. Veuillez renseigner « Autre / Sans objet » si vous ne connaissez pas le pays <b>d'origine</b> ou <b>d'arrivée</b> des fonds.						
La saisie des champs « IBAN utilisé pour cette									
opération » et « Numéro de carte bancaire » est conditionnée par le mode de règlement choisi		re » est t choisi	La cor cette c	La corbeille vous permet de supprimer cette opération.					
précédemment.									



Non

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Le cas échéant, vous devez également déclarer les opérations financières suspectes en cours **d'exécution**.

Afin de permettre à Tracfin d'exercer éventuellement un droit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? 🛈

💽 Oui

Ð

Par défaut le « Non » est coché et aucune information supplémentaire **n'est** demandée.

Si vous avez des soupçons importants sur une opération ordonnée par un client, vous devez la déclarer. Si elle n'est pas encore exécutée, Tracfin a la possibilité d'exercer son droit d'opposition. Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin la date et l'heure d'exécution prévues de l'opération. En cas d'exercice de cette prérogative en application de l'article L.561-24 du code monétaire et financier, vous recevrez une notification écrite qui précisera le périmètre de l'opposition de Tracfin et sa durée. A l'expiration du délai et en l'absence de prorogation, l'opération peut être exécutée.

Pour plus d'informations sur le droit d'opposition de Tracfin, veuillez consulter notre fiche-focus dédiée « <u>Droit d'opposition de Tracfin</u> ».

Si vous cochez « Oui », veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Tableau des opérations suspectes en cours d'exécutions

Identification de l'émetteur	Référence financière	Type d'opération	Montant (en €) *	Date limite d'exécution *	Heure limite d'exécution	
Ex : M.Dupont 🗸	Ex : FR76. ∨	Ex : Virement 🗸	1234	06/06/2024 📋	Ex : 13:30	۵
				+ ajouter une a	autre ligne d'opération non	exécutée
Les champs « Identi « Référence financière » des listes déroulantes	Vous pouve opérations.	ez ajouter au	maximum (	30		
sélectionner les option retrouver les identités précédemment et leur(s	<b>L'heure</b> limit en Central Eu	e <b>d'exécution</b> uropean Time (	est à indique CET)	er		

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes



Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

### **Opérations financières suspectes**



# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

# MODULE SPÉCIFIQUE CHANGEURS MANUELS

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

. . . . . .

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Renseigner une opération

Après avoir déclaré les personnes, vous pouvez ensuite ajouter une ou plusieurs opérations suspectes en remplissant les champs s'affichant ci-dessous.

Période de réalisation de la ou des opérations suspectes *	<b>v</b>
Estimation des enjeux financiers sur la période de réalisation *	~
Zone géographique de l'opération suspecte	~
Précisions sur les flux financiers	~

Il est conseillé de commencer par renseigner la « Période de réalisation de la ou des opérations suspectes » et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.

Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires.

Période de réalisation de la ou des opérations suspectes \*

Il s'agit ici de pouvoir indiquer les dates et le volume des opérations liées à déclarer.

### Avez-vous plusieurs opérations suspectes liées à déclarer ?

🖲 Oui  🔿 Non —				Par defaut le « Non » est coche et vous
Date de début * ڼ		Date de fin *		d'exécution de l'opération suspecte.
04/06/2024	$\ominus$	20/06/2024	Ö	
Nombre d'opérations				Si vous cochez « Oui », vous devez renseigner une date de début, une date de fin et le nombre d'opérations suspectes.

La date de début correspond à la date de réalisation de la première opération suspecte. La date de fin correspond à la date de réalisation de la dernière opération suspecte.

### Estimation des enjeux financiers sur la période de réalisation \*

Montant total des flux suspects déclarés \* (i)

Ex:124567 €

Si vous déclarez une opération suspecte, veuillez renseigner ici son montant. Si vous déclarez plusieurs opérations suspectes, veuillez renseigner ici le montant total des opérations agrégées.

Ne pas cumuler débit/crédit et ne sommer que les flux suspects.

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

# Zone géographique de l'opération suspecte

L'opération se déroule-t-elle uniquement en France métropolitaine ?				
Oui 🖲 Non				

Par défaut le « Oui » est coché et aucune information supplémentaire n'est demandée. Le « Oui » correspond à une situation où les fonds arrivent et partent de France métropolitaine.

Si vous cliquez sur « Non », vous devez renseigner un pays ou un DROM-COM de départ des fonds et un pays ou un DROM-COM d'arrivée des fonds.



# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits



Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Pays/DROM-COM de départ des fonds	.*	Si vous avez sélectionné « Pays étranger »
Pays étranger	*	des fonds veuillez sélectionner le pays
Précision sur le pays étranger *		correspondant dans la liste déroulante ci-
Sélectionner une option	~	contre.
Sélectionner une option	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Autre		
Afrique du Sud		
Afghanistan		
Albanie		
Algérie		
Allemagne		
Andorre		
Angola		
Antigua-et-Barbuda		
Arabie Saoudite		
Argentine		
Arménie		
Australie		
Autriche	•	
Précision sur le pays étranger *		Si vous avez sélectionné « Autre » dans la
Autre v Autre pays étranger *		liste déroulante ci-dessus, vous devez obligatoirement préciser le pays étranger
		correspondant dans le champ libre
		« Autre pays étranger ».

# Précisions sur les flux financiers

Personne concernée par l'opération	Veuillez sélectionner la personne		
Charles Dupuis *	concernee par roperation parmine personnes déclarées. Si vous n'ave déclaré qu'une personne elle es automatiquement sélectionnée.		
Le client a-t-il effectué un achat ou une vente de devises ou d'or ?			
Achat Vente	Rien <b>n'est</b> coché par défaut.		
S'agit-il de devises ou d'or ?			
Devises Or	Par défaut « Devises » est coché.		

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes



ratior
## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes



Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## Le cas échéant, vous devez également déclarer les opérations financières suspectes en cours **d'exécution**.

Afin de permettre à TRACFIN d'exercer éventuellement un droit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? (Trois opérations maximum) (j)

• Oui ONon	Par défaut le « Non » est coché.
Montant de l'opération en cause *	
Date et heure auxquelles l'opération sera effectuée *	Si vous cochez « Oui », vous devez remplir les champs obligatoires ci-contre.
jj/mm/aaaa 🖻 13:45 🕒	
+ Ajouter une autre opération avec droit d'opposition	Vous pouvez ajouter au maximum 3 opérations suspectes en cours <b>d'exécution</b> .

Si vous avez des soupçons importants sur une opération ordonnée par un client, vous devez la déclarer. Si elle n'est pas encore exécutée, Tracfin a la possibilité d'exercer son droit d'opposition. Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin la date et l'heure d'exécution prévues de l'opération. En cas d'exercice de cette prérogative en application de l'article L.561-24 du code monétaire et financier, vous recevrez une notification écrite qui précisera le périmètre de l'opposition de Tracfin et sa durée. A l'expiration du délai et en l'absence de prorogation, l'opération peut être exécutée.

Annuler

(i)



Cliquez sur « Confirmer » pour finaliser la déclaration **d'une** opération. Vous pouvez ajouter au maximum 10 opérations via ce formulaire.

Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

#### **Opérations financières suspectes**



## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Retour au sommaire

Étape 4 : Pièces jointes

## MODULE SIMPLIFIÉ

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Retour a

Renseigner une opération

Vous pouvez ensuite ajouter une ou plusieurs opérations en remplissant les champs s'affichant cidessous. Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires.

Période de réalisation des faits déclarés *	~	
Estimation des enjeux financiers *	~	
Critères d'alerte *	~	
Zone géographique de l'opération suspecte	~	
Précisions sur les flux financiers	~	

Il est conseillé de commencer par renseigner la « Période de réalisation des faits déclarés » et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.

Le renseignement des champs « Critères d'alerte » ne concerne que la profession Greffier du Tribunal de Commerce

#### Période de réalisation des faits déclarés \*

Date de début *	Date de fin *	La date de début correspond à la date c réalisation de la première opératic	le on
jj/mm/aaaa	jj/mm/aaaa	suspecte. La date de fin correspond à	la
		date de realisation de la dernier	~e

#### Estimation des enjeux financiers \*

Etes-vous en mesure de chiffrer avec précision les opérations ? Par défaut le « Oui » est coché et vous Oui ( 🔿 Non devez obligatoirement remplir le champ « Montant total des flux suspects Montant total des flux suspects déclarés\* déclarés ». Si vous cochez « Non », le Ex: 24 567 € champ « Montant total des flux suspects déclarés » n'apparaît pas. Par défaut le « Oui » est coché et vous Etes-vous en mesure d'estimer les flux suspects ? () Oui ) Non devez sélectionner l'estimation correspondante parmi les choix de la Quelle est votre estimation? \* liste déroulante. Sélectionnez l'estimation Sélectionnez l'estimation < à 100 k€ Entre 100 k€ et 300 k€ ecte Entre 301 k€ et 1000 k€ > 1000 k€

Etes-vous en mesure d'estimer les flux suspects ? Oui

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Si vous cochez « Non », vous devez

Étape 4 : Pièces jointes

_
_
( )
$\sim$
_
$\sim$
( / )
_
<ul> <li></li> </ul>
_

Ē

Pourquoi ?\* obligatoirement indiquer les raisons dans le champ libre ci-contre.

Non

#### Critères d'alerte \*

Le renseignement des champs suivants ne concerne que la profession de Greffier du Tribunal de Commerce.

Critère(s) d'alerte à l'origine du soupçon \*

Personne physique dirigeante de plus de 10 sociétés avec un atypisme

#### Dirigeant inscrit au FNIG

Immatriculation ou formalité (ou tentative) avec soupçon de faux documents (CNI, titre de séjour, passeport, facture EDF, publication au journal d'annonces légales, attestations de dépôt de fonds, bail, K-bis, etc.)

Bulletin n°2 au casier judiciaire impossible à obtenir (identité non

En tant que Greffier du Tribunal de Commerce, vous devez obligatoirement sélectionner un ou plusieurs critères d'alerte à l'origine du soupçon.

#### Zoom sur la liste des critères à l'origine du soupçon

Personne physique dirigeante de plus de 10 sociétés avec un atypisme / Dirigeant inscrit au FNIG / Immatriculation ou formalité (ou tentative) avec soupçon de faux documents (CNI, titre de séjour, passeport, facture EDF, publication au journal d'annonces légales, attestations de dépôt de fonds, bail, K-bis, etc.) / Bulletin n°2 au casier judiciaire impossible à obtenir (identité non applicable...) / Association comme associée d'une société civile ou commerciale / Création de nombreuses sociétés dans un laps de temps très court, à la même adresse / TUP au profit d'une société à l'étranger ou présentant un atypisme / Domiciliation chez un domiciliataire / Incohérence entre domiciliation et objet social de la société domiciliée (critère à préciser) / Personne physique inconnue des services de l'état civil / Autre.



Zone géographique de l'opération suspecte

Étape 1 : Le déclarant



n'est

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Par défaut le « Oui » est coché et aucune L'opération se déroule-t-elle uniquement en France métropolitaine ? information supplémentaire Oui Non demandée. Le « Oui » correspond à une situation où les fonds arrivent et partent de France métropolitaine.

Si vous cliquez sur « Non », vous devez renseigner un pays ou un DROM-COM de départ des fonds et un pays ou un DROM-COM d'arrivée des fonds.

Pays de départ	
Pays/DROM-COM de départ des fonds *	Si le pays de départ ou d'arrivée est la France métropolitaine cliquez sur « France métropolitaine ».
+ Ajouter un pays de départ	
Pays d'arrivée	Pour ajoutor un autro pave de départ ou
Pays/DROM-COM d'arrivée des fonds *	d'arrivée cliquer sur « Ajouter un pays de départ » départ » ou « Ajouter un pays d'arrivée »
France métropolitaine   Clipperton	Vous pouvez ajouter jusqu'à 5 pays de départ et 5 pays d'arrivée au total.
+ Guadeloupe Guyane La Réunion Martinique	
Mayotte Nouvelle Calédonie Polynésie Française St Bartelemy St Martin	Si le pays de départ ou <b>d'arrivée</b> est un DROM-COM, veuillez sélectionner le DROM-COM correspondant dans la liste déroulante ci-contre.
St Pierre et Miquelon Terres australes et antarctiques françaises Wallis et Futuna Bays átragger	
	Si le pays de départ ou <b>d'arrivée</b> est un pays étranger, veuillez sélectionner « Pays étranger » dans la liste déroulante ci- contre.
Pays/DROM-COM de départ des fonds *	
Pays étranger 🗸 🗸	
Précision sur le pays étranger *	Si vous avez sélectionné « Pays étranger »
Sélectionner une option	en tant que pays de depart ou d'arrivee
Sélectionner une option	correspondant dans la liste déroulante ci-
Autre	contre.
Afrique du Sud Afghanistan	
Albanie	
Algérie	
Allemagne	
Andorre	

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Précision sur le pays étranger *		Si vous avez sélectionné « Autre » dans la
Autre	~	liste déroulante précédente, vous devez
Autre pays étranger *		obligatoirement préciser le pays étranger correspondant dans le champ libre « Autre pays étranger ».

#### Précisions sur les flux

Afin de permettre à TRACFIN d'exercer éventuellement un droit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? (Trois opérations maximum) ()

Oui Onn	Par défaut le « Non » est coché.
Montant de l'opération en cause *	
Ex : 124 567 € Date et heure auxquelles l'opération sera effectuée *	Si vous cochez « Oui », vous devez remplir les champs obligatoires ci-contre.
jj/mm/aaaa 🛱 13:45 🕑	Vous pouvez ajouter au maximum 3 opérations suspectes en cours <b>d'exécution</b> .

Si vous avez des soupçons importants sur une opération ordonnée par un client, vous devez la déclarer. Si elle n'est pas encore exécutée, Tracfin a la possibilité d'exercer son droit d'opposition. Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin la date et l'heure d'exécution prévues de l'opération. En cas d'exercice de cette prérogative en application de l'article L.561-24 du code monétaire et financier, vous recevrez une notification écrite qui précisera le périmètre de l'opposition de Tracfin et sa durée. A l'expiration du délai et en l'absence de prorogation, l'opération peut être exécutée.

Annuler

Confirmer

Cliquez sur « Confirmer » pour finaliser la déclaration d'une opération. Vous pouvez ajouter au maximum 10 opérations via ce formulaire.

Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

#### **Opérations financières suspectes**



# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## MODULE SPÉCIFIQUE NOTAIRES ET PROFESSIONS **IMMOBILIÈRES**

Étape 1 : Le déclarant

Retour a

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

### Renseigner une opération

Vous pouvez ensuite ajouter une ou plusieurs opérations en remplissant les champs s'affichant cidessous.

Période de relation *	~
Détails de l'opération *	~
Estimation des enjeux financiers *	~
Zone géographique de l'opération suspecte	~
Précisions sur le flux financier suspect	~

Il est conseillé de commencer par renseigner la « Période de relation » de l'opération déclarée et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.

Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires.

#### Période de relation \*

Il s'agit ici de dater et qualifier la relation d'affaires dans laquelle s'inscrit l'opération déclarée.

Date de début * ڼ	Date de fin	Vous devez indiquer une date de début à
jj/mm/aaaa 🛱	jj/mm/aaaa 💾	également indiquer une date de fin.
Date de l'acte signé		Ci la salation d'affairea fait l'alaist d'un
jj/mm/aaaa 🗎		acte signé, vous pouvez renseigner la date de signature de l'acte correspondant.

(i)

La relation d'affaires s'apprécie au vu du moment où le professionnel s'engage à réaliser l'accomplissement de certaines diligences. A cet égard, le premier entretien peut être considéré comme l'entrée en relation d'affaires.

Détails de l'opération *		
Type d'opération *  Cession bail commercial  Cession fonds de commerce / bail commercial  Opération bien commercial  Opération collectivité / personne publique / État  Opération terrein / terres / virmebles		Vous devez préciser le type <b>d'opération</b> déclarée en choisissant un ou plusieurs types dans la liste déroulante ci-contre.
Opération immobilier de bureaux Autre * Préciser ici	•	Si vous avez cliqué sur « Autre » (dernier item de la liste), vous devez préciser le type <b>d'opération</b> correspondant dans le champ libre ci-contre.

Type d'opération \*

### Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Cession de créance	La sélection d'opérations immobilières
Cession fonds de commerce / bail commercial	nécessite le renseignement d'informations supplémentaires relatives à la localisation
Cession parts sociales	du bien immobilier concerné.
Constitution de société	
Crowdfunding / financement participatif	
⊢Adresse du bien concerné *	
Pays	Pour ces types d'opérations, vous devez
France 🗸	renseigner <b>l'adresse</b> du bien concerné.
Adresse	
Pour toute adresse en France, utilisez notre moteur de recherche ou la saisie manuelle	Si vous souhaitez saisir l'adresse
Ex : 1480 Bis Chemin de la Prévoyance, 75001 Paris Q	manuellement, cliquez sur « saisie manuelle ».
saisie manuelle	
Données cadastrales	Pour ces types d'opérations yous pouvez
Ex : parcelle, lieux-dits, sections	également indiquer des données cadastrales.

#### Zoom sur la liste des opérations immobilières

Les types d'opérations concernés sont les suivants : Adjudication, Cession bail commercial, Cession fonds de commerce / bail commercial, Cession de parts sociales, Opération bien commercial, Opération collectivité / personne publique / Etat, Opération terrain / terres / vignobles, Vente immobilier de bureaux, Vente immobilière résidentielle, Vente d'immeuble rénové (VIR), Vente en état futur d'achèvement (VEFA), Viager.

Critère(s) d'alerte à l'origine du soupcon *		
Absence de prêt Absence logique économique Achat/revente rapide d'un bien	İ	Vous devez préciser le critère d'alerte à l'origine du soupçon concernant l'opération déclarée. Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs critères parmi les critères de la liste déroulante ci-contre.
Acquisitions multiples		
Avoirs/compte à l'étranger non déclarés	~	Si vous avez cliqué sur « Autre », vous
Préciser ici		correspondant dans le champ libre ci- contre.

### Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Modalité(s) de financement de l'opération *		
Apport personnel	A	Vous devez obligatoirement préciser la ou les modalité(s) de financement de
Cession de parts		l'opération déclarée parmi les modalités
Compte courant d'associé		de la liste deroulante ci-contre.
Financement collectif par des tiers à l'opération		
Fonds issus d'une succession	•	Si vous avez cliqué sur « Autre », vous
Autre*		devez obligatoirement préciser la modalité
Préciser ici		de financement correspondante dans le
	_	champ libre ci-contre.

#### Estimation des enjeux financiers \*

Etes-vous en mesure de chiffrer l'opération suspecte ?

💿 Oui Non

Montant total de l'opération \*

Ex : 124 567 €

Estimation du montant des flux suspects (si différent du montant de l'opération)

Ex:1567 €

Par défaut le « Oui » est coché. Si vous n'êtes pas en mesure de chiffrer l'opération, aucun montant ne vous sera demandé.

Si le montant estimé des flux suspects est inférieur au montant total de l'opération, veuillez remplir le champ ci-contre.

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au somma



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

### Zone géographique de l'opération suspecte

L'opération se déroule-t-elle uniquement en France métropolitaine ?			
Oui Non			

Par défaut le « Oui » est coché et aucune information supplémentaire n'est demandée. Le « Oui » correspond à une situation où les fonds arrivent et partent de France métropolitaine.

Si vous cliquez sur « Non », vous devez renseigner un pays ou un DROM-COM de départ des fonds et un pays ou un DROM-COM d'arrivée des fonds.

Pays de départ 1	
Pays/DROM-COM de départ des fonds *	Si le pays de départ ou d'arrivée est la France métropolitaine cliquez sur « France métropolitaine »
+ Ajouter un pays de départ	
Pays d'arrivée 1	Pour aloutor un autra pays de départ ou
Pays/DROM-COM d'arrivée des fonds *	d'arrivée cliquer sur « Ajouter un pays de
France métropolitaine 🗸 🗸	Veus pouvez ajouter incev's 5 pays de
Sélectionner une option	départ et 5 pays <b>d'arrivée</b> au total
France métropolitaine	depart et 5 pays d'arrivée au total.
Clipperton	
Guadeloupe	
Guyane	
La Réunion	
Martinique	
Mayotte	Ci la paya da départ au d'arrivée act up
Nouvelle Calédonie	Si le pays de depart ou d'arrivée est un
Polynésie Française	DROM COM correspondent dans la liste
St Bartelemy	déroulante ci-contre
St Martin	
St Pierre et Miguelon	
Terres australes et antarctiques françaises	
Wallis et Futuna	
Pays étranger	
	Si le pays de départ ou d'arrivée est un
	pays etranger, veunez selectionner « Pays
Pays/DROM-COM de départ des fonds *	contre
Pays étranger 🗸 🗸	contre.
Précision sur le pays étranger *	
Sélectionner une option 🗸	Si vous avez sélectionné « Pays étranger »
Sélectionner une option	en tant que pays de départ ou d'arrivée
Autre	des fonds, veuillez sélectionner le pays
Afrique du Sud	correspondant dans la liste déroulante ci-
Afghanistan	contre.
Albanie	
Allemagne	
Andorre	

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Précision sur le pays étranger \*

Autre

Autre pays étranger \*

liste déroulante précédente, vous devez obligatoirement préciser le pays étranger correspondant dans le champ libre « Autre pays étranger ».

Si vous avez sélectionné « Autre » dans la

#### Précisions sur le flux financier suspect

Vous pouvez préciser le flux financier déclaré en renseignant l'identité de la personne émettrice ou destinataire du flux.

Personne émettrice du flux financier

Selectionnez une personne	~
Selectionnez une personne Charles Dupuis	
Bernadette Fournier Ajouter une personne	
Personne destinataire du flux financier	
Selectionnez une personne	~
Selectionnez une personne	
Charles Dopois	

Bernadette Fournier Ajouter une personne identites des personnes vous avez que déclarées précédemment.

#### Si la personne émettrice ou destinataire du flux est une personne déclarée

Personne émettrice du flux financier	Si la personne émettrice ou destinataire du flux est impliquée, soupçonnée ou victime de l'opération déclarée, veuillez		
Charles Dupuis ~	sélectionner la personne correspondan parmi celles que vous avez déclarées.		
Référence financière concernée par le flux financier			
IBAN - FR7630004015870002601171220 V	Si vous avez renseigné un seul IBAN lors de la déclaration de la personne correspondante, il est automatiquement prérempli.		
	Si vous <b>n'avez</b> pas renseigné de référence financière ou bancaire lors de la déclaration de la personne correspondante, le champ est vide et non modifiable.		
Rappel du montant total de l'opération     345 469	La valeur du « Montant total de l'opération » ou de l'« Estimation du montant des flux suspects (si différent du montant de l'opération) » si renseignée précédemment est affichée ici.		
	Si vous <b>n'êtes</b> pas en mesure de chiffrer <b>l'opération,</b> le champ est vide et non modifiable		



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

#### Si la personne émettrice ou destinataire du flux n'a pas été déclarée ٠

Personne destinataire du flux fina	ncier	Si la personne émettrice ou destinataire du flux <b>n'est</b> ni impliquée, ni soupçonnée, ni
Ajouter une personne	~	
Est-ce une personne physique ou morale? * <ul> <li>Physique</li> <li>Morale</li> </ul>		victime de l'operation declaree, sélectionnez « Ajouter une personne ». Veuillez ensuite renseigner les informations demandées ci-contre.
Nom *	Prénom *	
Dupuis	Charles	Si la personne émettrice ou destinataire du flux est impliquée, soupçonnée ou victime
Date de naissance	Lieu de naissance	de l'opération déclarée, mais n'apparaît
jj / mm / aaaa 🛛 🛱	Ex : Brest	pas dans la liste, vous devez la declarer avant de déclarer <b>l'opération</b> .

Vous pouvez ensuite retrouver les informations relatives à cette personne dans l'encart « Personnes liées » dans les schémas récapitulatifs de la synthèse.

Afin de permettre à TRACFIN d'exercer éventuellement un droit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? (Trois opérations maximum) (j)	
• Oui ONon	Par défaut le « Non » est coché.
Montant de l'opération en cause *	
Ex : 124 567 €	
	Si vous cochez « Oui », vous deve
Date et heure auxquelles l'operation sera effectuee *	les champs obligatoires ci-contre
jj/mm/aaaa 🛱 13:45 🕑	

+ Ajouter une autre opération avec droit d'opposition

Vous pouvez ajouter au maximum 3 opérations suspectes en cours d'exécution.

devez remplir

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Si vous avez des soupçons importants sur une opération ordonnée par un client, vous devez la déclarer. Si elle n'est pas encore exécutée, Tracfin a la possibilité d'exercer son droit d'opposition. Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin la date et l'heure d'exécution prévues de l'opération. En cas d'exercice de cette prérogative en application de l'article L.561-24 du code monétaire et financier, vous recevrez une notification écrite qui précisera le périmètre de l'opposition de Tracfin et sa durée. A l'expiration du délai et en l'absence de prorogation, l'opération peut être exécutée.

Annuler

(i)

Confirmer

Cliquez sur « Confirmer » pour finaliser la déclaration d'une opération. Vous pouvez ajouter au maximum 10 opérations via ce formulaire.

Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

#### **Opérations financières suspectes**



## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



tape I : Le declarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## MODULE SPÉCIFIQUE AVOCATS

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Retour a

#### Renseigner une opération

Vous pouvez ensuite ajouter une ou plusieurs opérations en remplissant les champs s'affichant cidessous. Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires.

Période de réalisation des faits déclarés *	~	
Estimation des enjeux financiers *	~	
Zone géographique de l'opération suspecte	~	
Précisions sur les flux financiers	~	

Il est conseillé de commencer par renseigner la « Période de réalisation des faits déclarés » et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.

#### Période de réalisation des faits déclarés \*

Il s'agit ici de pouvoir indiquer les dates des opérations à déclarer.

Date de début *		Date de fin		Vous pouvez seulement renseigner la
jj / mm / aaaa	Ö	jj / mm / aaaa	Ö	date d'exécution d'une opération suspecte dans le champ « Date d
				début ».

Si plusieurs opérations suspectes se succèdent, la date de début correspond à la date de réalisation de la première opération. La date de fin correspond à la date de réalisation de la dernière opération.

#### Estimation des enjeux financiers \*

Etes-vous en mesure de chiffrer avec précision les opérations ? Oui ONN Montant total des flux suspects déclarés* Ex: 24 567 €	Par défaut le « Oui » est coché et vous devez obligatoirement remplir le champ « Montant total des flux suspects déclarés ». Si vous cochez « Non », le champ « Montant total des flux suspects déclarés » n'apparaît pas.
Etes-vous en mesure d'estimer les flux suspects ?  Oui Non Quelle est votre estimation?* Sélectionnez l'estimation	Par défaut le « Oui » est coché et vous devez sélectionner <b>l'estimation</b> correspondante parmi les choix de la liste déroulante.
Sélectionnez l'estimation < à 100 k€ Entre 100 k€ et 300 k€ Entre 301 k€ et 1000 k€ > 1000 k€	

tar	P	1	•	I e	décl	lar	ant
uup	0		•	-0	acco	a	ant



É

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Etes-vous en mesure d'estimer les flux suspects ? Oui Non

Pourquoi?\*

Si vous cochez « Non », vous devez obligatoirement indiguer les raisons dans le champ libre ci-contre.

### Zone géographique de l'opération suspecte

L'opération se déroule-t-elle uniquement en France métropolitaine ? 🔿 Oui ( Non

Par défaut le « Oui » est coché et aucune information supplémentaire n'est demandée. Le « Oui » correspond à une situation où les fonds arrivent et partent de France métropolitaine.

Si vous cliquez sur « Non », vous devez renseigner un pays ou un DROM-COM de départ des fonds et un pays ou un DROM-COM d'arrivée des fonds.





Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Pays étranger	~	
récision sur le pays étranger *		Si vous avez sélectionné « Pays étrange
Sélectionner une option Sélectionner une option Autre Afrique du Sud Afghanistan Albanie Algérie Allemagne Andorre Angola Antigua-et-Barbuda Arabie Saoudite Argentine Arménie Australie Autriche		en tant que pays de départ ou d'arri des fonds, veuillez sélectionner le p correspondant dans la liste déroulante contre.
récision sur le pays étranger *		Si vous avez sélectionné « Autre » dans
Autre	~	liste déroulante ci-dessus, vous de
utre pays étranger *		obligatoirement préciser le pays étran- correspondant dans le champ libre « Au

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration



Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits Étape 4 : Pièces jointes

Précisions sur les flux Afin de permettre à TRACFIN d'exercer éventuellement un droit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? (Trois opérations maximum) (i) • Oui • Non Par défaut le « Non » est coché. Montant de l'opération en cause \* Ex : 124 567 € Si vous cochez « Oui », vous devez remplir Date et heure auxquelles l'opération sera effectuée \* les champs obligatoires ci-contre. jj/mm/aaaa ₿ 13:45 Vous pouvez ajouter au maximum 3 + Ajouter une autre opération avec droit d'opposition opérations suspectes en cours d'exécution. Si vous avez des soupçons importants sur une opération ordonnée par un client, vous devez la déclarer. Si elle n'est pas encore exécutée, Tracfin a la possibilité d'exercer son droit d'opposition. Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin la date et l'heure d'exécution prévues de l'opération. En

cas d'exercice de cette prérogative en application de l'article L.561-24 du code monétaire et financier, vous recevrez une notification écrite qui précisera le périmètre de l'opposition de Tracfin et sa durée. A l'expiration du délai et en l'absence de prorogation, l'opération peut être exécutée.

Annuler	Confirmer	Cliquez sur « Confirmer » pour finaliser la déclaration <b>d'une</b> opération. Vous pouvez ajouter au maximum 10 opérations via ce formulaire.
		opérations via ce formulaire.

Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

#### **Opérations financières suspectes**



Ŧ

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## MODULE SPÉCIFIQUE EXPERTS COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Étape 1 : Le déclarant

Retour au

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

### Renseigner une opération

Vous pouvez ensuite ajouter une ou plusieurs opérations en remplissant les champs s'affichant cidessous.

Période de réalisation des faits déclarés *	~
Estimation des enjeux financiers *	~
Zone géographique de l'opération suspecte	~
Précisions sur les flux financiers *	~

Il est conseillé de commencer par renseigner la « Période de réalisation des faits déclarés » de l'opération et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.

Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires.

#### Période de réalisation des faits déclarés \*

Date de début *		Date de fin	
15/11/2023	۲	jj / mm / aaaa	

La date de début correspond à la date de réalisation de la première opération suspecte. La date de fin correspond à la date de réalisation de la dernière opération suspecte.

#### Estimation des enjeux financiers \*

Etes-vous en mesure de chiffrer avec précision les opérations ? Oui Non Montant total des flux suspects déclarés* Ex: 24 567 €	Par défaut le « Oui » est coché et vous devez obligatoirement remplir le champ « Montant total des flux suspects déclarés ». Si vous cochez « Non », ce champ n'apparaît pas et la question ci-dessous apparaît.	
Etes-vous en mesure d'estimer les flux suspects ? • Oui • Non		
Quelle est votre estimation? *	Par défaut le « Oui » est coché et vous devez	
Sélectionnez l'estimation	sélectionner l'estimation correspondante parmi les choix de la liste déroulante.	

Retour au



MODULE SPECIFIQUE EXPERTS COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Etes-vous en mesure d'estimer les flux suspects ? Oui Pourquoi ? *	Non	Si vous cochez « Non », vous devez obligatoirement indiquer les raisons dans

### Zone géographique de l'opération suspecte

L'opération se déroule-t-elle uniquement en France métropolitaine ? Oui Non

Par défaut le « Oui » est coché et aucune information supplémentaire n'est demandée. Le « Oui » correspond à une situation où les fonds arrivent et partent de France métropolitaine.

Si vous cliquez sur « Non », vous devez renseigner un pays ou un DROM-COM de départ des fonds et un pays ou un DROM-COM d'arrivée des fonds.





Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes



## Précisions sur les flux financiers \*

Dupuis Charles 🗸	Veuillez sélectionner la personne ainsi que	
Support(s) ou moyen(s) financier(s) utilisé(s) *	concernés par l'opération parmi ceux	
BAN - FR7630004015870002601171220	déclarés.	
✓ Autre	Si vous <b>n'avez</b> déclaré <b>qu'une</b> personne elle est automatiquement sélectionnée.	
Autre *		
Ex : numéro IBAN, numéro de compte	Si vous avez sélectionné « Autre » dans la	
Types(s) d'opérations	liste de cases à cocher ci-contre, vous devez obligatoirement renseigner le champ	
Décaissement(s) ou débit(s) bancaire(s) ou flux sortant	libre « Autre ».	
Encaissement(s) ou crédit(s) bancaires ou flux entrant		
Minoration de chiffre d'affaires ou d'encaissement(s)	Veuillez sélectionner un ou plusieurs types d'opérations.	
Mouvements d'espèces		
Opération(s) de compensation sans flux bancaire ou écriture(s) comptable(s)		
~ ·	Plusieurs personnes peuvent être	
+ Ajouter une autre personne concernée par ces opérations	concernées par la même opération. Il est possible <b>d'ajouter</b> 2 personnes supplémentaires.	

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Afin de permettre a l RACFIN d'exercer eventuellement un droit d'opposition, une ou plusieurs opérations suspectes sont-elles en cours d'exécution ? (Trois opérations maximum) ①	
Oui Non	Par défaut le « Non » est coché.
Montant de l'opération en cause *	
Date et heure auxquelles l'opération sera effectuée *	Si vous cochez « Oui », vous devez remplir les champs obligatoires ci-contre.
JJ/mm/aaaa 💾 13:45	Vous pouvez ajouter au maximum 3 opérations suspectes en cours <b>d'exécution</b> .

Si vous avez des soupçons importants sur une opération ordonnée par un client, vous devez la déclarer. Si elle n'est pas encore exécutée, Tracfin a la possibilité d'exercer son droit d'opposition. Pour ce faire, vous devez indiquer à Tracfin la date et l'heure d'exécution prévues de l'opération. En cas d'exercice de cette prérogative en application de l'article L.561-24 du code monétaire et financier, vous recevrez une notification écrite qui précisera le périmètre de l'opposition de Tracfin et sa durée. A l'expiration du délai et en l'absence de prorogation, l'opération peut être exécutée.

Annuler

(i)

Confirmer

Cliquez sur « Confirmer » pour finaliser la déclaration d'une opération. Vous pouvez ajouter au maximum 10 opérations via ce formulaire.

Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

#### **Opérations financières suspectes**



## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## MODULE SPÉCIFIQUE CASINOS & CLUBS

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommai



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

### Renseigner une opération

Vous pouvez ensuite ajouter une ou plusieurs opérations en remplissant les champs s'affichant cidessous.

Pratique de jeux du client *	~	Il est conseillé de commencer par
Période de réalisation de la ou des opérations suspectes *	~	<ul> <li>» et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.</li> </ul>
Estimation des enjeux financiers *	~	
Précisions sur les opérations déclarées	~	Les champs marqués par un astérisque
Critères d'alerte	~	sont obligatoires.

#### Pratique de jeux du client \*

Personne déclarée concernée par cette ou ces opérations * Charles Dupuis	Une aide à la saisie vous permet de retrouver les personnes déclarées précédemment. Si vous <b>n'avez</b> déclaré <b>qu'une</b> personne, elle est automatiquement sélectionnée.
Le client dispose t-il d'un programme de fidélité ? * <ul> <li>Oui</li> <li>Non</li> </ul> Précision sur la nature du programme * Ex : carte d'abonnement, carte monétisable, compte client	Si vous cochez « Oui », vous devez préciser la nature du programme dans le champ libre correspondant. Si vous cochez « Non », aucune information supplémentaire ne vous est demandée.
Type(s) de jeu(x) pratiqué(s)          Machines à sous         Jeux électroniques         Jeux de table	Veuillez sélectionner un ou plusieurs types de jeux pratiqués.

Étape 1 : Le déclarant

Retour a

MODULE SIMPLIFIÉ

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Période de réalisation de la ou des opérations suspectes \*

Avez-vous plusieurs opérations suspectes liées à déclarer ?

Oui Oui Non —					
Date de début *	Date de fin *				
05/06/2024		20/06/2024	$\Box$		
Nombre de visites identifiées sur cette période					

Par défaut le « Non » est coché et vous devez seulement renseigner la date d'exécution de l'opération suspecte.

Si vous cochez « Oui », vous devez renseigner une date de début, une date de fin et le nombre de visites identifié sur cette période.

La date de début correspond à la date de réalisation de la première opération suspecte. La date de fin correspond à la date de réalisation de la dernière opération suspecte.

#### Estimation des enjeux financiers \*

Montant total des changes entrants sur la période concernée par les opérations \*

Ex:124 567 €

Ex: 12

Montant total des changes sortants sur la période concernée par les opérations

Ex:124 567 €

Vous devez ici indiquer le montant total des changes entrants et des changes sortants de la personne indiquée précédemment.

#### Précisions sur les opérations déclarées

Vous pouvez apporter ici des informations supplémentaires concernant les achats, puis concernant les gains.

#### Informations sur les achats

Moyen(s) de paiement utilisé(s) pour les achats

- Cartes bancaires
- Chèque
- Devises
- Espèces
- Virement

Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiements utilisés pour les achats.

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

1000 €	Vous devez ensuite renseigner le
Montant des achats via <b>chèque *</b>	montant des achats effectués pour chaque moyen de paiement sélectionné
2000 €	precedemment.
Montant des achats via <b>devises *</b>	
3000 €	
Montant des achats via <b>espèces *</b>	
4000 €	Si vous avez déclaré un IRAN il sors
Montant des achats via <b>virement *</b>	automatiquement sélectionné.
5000 €	Si vous avez déclaré plusieurs IBAN vous devez sélectionner l'IBAN correspondant.
IBAN utilisé pour les achats *	Si vous n'avez pas déclaré d'IBAN
BAN - FK/6300040158/00026011/1220	précédemment, vous pouvez le déclarer dans le champ libre qui <b>s'affiche</b> .
Especes	
Virement	Veuillez sélectionner un ou plusieurs movens de paiement utilisés pour les
<ul> <li>Virement</li> <li>Chèques de gains</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains.
<ul> <li>Virement</li> <li>Chèques de gains</li> <li>Crédit CB</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains.
<ul> <li>Virement</li> <li>Chèques de gains</li> <li>Crédit CB</li> <li>Montant des gains reçus via Espèces *</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains.
<ul> <li>✓ Virement</li> <li>✓ Chèques de gains</li> <li>✓ Crédit CB</li> <li>Montant des gains reçus via Espèces *</li> <li>1000</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains. Vous devez ensuite renseigner le
<ul> <li>✓ Virement</li> <li>✓ Chèques de gains</li> <li>✓ Crédit CB</li> <li>Montant des gains reçus via Espèces *</li> <li>1000</li> <li>€</li> <li>Montant des gains reçus via Virement *</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains. Vous devez ensuite renseigner le montant des gains effectués pour chaque moyen de paiement sélectionne
<ul> <li>Virement</li> <li>Chèques de gains</li> <li>Crédit CB</li> <li>Montant des gains reçus via Espèces *</li> <li>1000 €</li> <li>Montant des gains reçus via Virement *</li> <li>2000 €</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains. Vous devez ensuite renseigner le montant des gains effectués pour chaque moyen de paiement sélectionné précédemment.
<ul> <li>✓ Virement</li> <li>✓ Chèques de gains</li> <li>✓ Crédit CB</li> <li>Montant des gains reçus via Espèces *</li> <li>1000</li> <li>€</li> <li>Montant des gains reçus via Virement *</li> <li>2000</li> <li>€</li> <li>BAN utilisé pour recevoir les gains *</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains. Vous devez ensuite renseigner le montant des gains effectués pour chaque moyen de paiement sélectionne précédemment.
<ul> <li>Virement</li> <li>Chèques de gains</li> <li>Crédit CB</li> <li>Montant des gains reçus via Espèces *</li> <li>1000 €</li> <li>Montant des gains reçus via Virement *</li> <li>2000 €</li> <li>BAN utilisé pour recevoir les gains *</li> <li>FR7630004015870002601171220</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains. Vous devez ensuite renseigner le montant des gains effectués pour chaque moyen de paiement sélectionné précédemment. Si vous avez déclaré un IBAN il sera automatiquement sélectionné.
<ul> <li>Virement</li> <li>Chèques de gains</li> <li>Crédit CB</li> <li>Montant des gains reçus via Espèces *</li> <li>1000 €</li> <li>Montant des gains reçus via Virement *</li> <li>2000 €</li> <li>BAN utilisé pour recevoir les gains *</li> <li>FR7630004015870002601171220</li> <li>Montant des gains reçus via chèques de gains *</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains. Vous devez ensuite renseigner le montant des gains effectués pour chaque moyen de paiement sélectionné précédemment. Si vous avez déclaré un IBAN il sera automatiquement sélectionné. Si vous avez déclaré plusieurs IBAN vous
<ul> <li>✓ Virement</li> <li>✓ Chèques de gains</li> <li>✓ Crédit CB</li> <li>Montant des gains reçus via Espèces *</li> <li>1000</li> <li>€</li> <li>Montant des gains reçus via Virement *</li> <li>2000</li> <li>€</li> <li>BAN utilisé pour recevoir les gains *</li> <li>FR7630004015870002601171220</li> <li>Montant des gains reçus via chèques de gains *</li> <li>3000</li> </ul>	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains. Vous devez ensuite renseigner le montant des gains effectués pour chaque moyen de paiement sélectionné précédemment. Si vous avez déclaré un IBAN il sera automatiquement sélectionné. Si vous avez déclaré plusieurs IBAN vous devez sélectionner l'IBAN correspondant
✓ Virement   ✓ Chèques de gains   ✓ Crédit CB   Montant des gains reçus via Espèces *   1000   €   Montant des gains reçus via Virement *   2000   €   IBAN utilisé pour recevoir les gains *   FR7630004015870002601171220   Montant des gains reçus via chèques de gains *    3000   €	Veuillez sélectionner un ou plusieurs moyens de paiement utilisés pour les gains.         Vous devez ensuite renseigner le montant des gains effectués pour chaque moyen de paiement sélectionné précédemment.         Si vous avez déclaré un IBAN il sera automatiquement sélectionné.         Si vous avez déclaré plusieurs IBAN vous devez sélectionner l'IBAN correspondant.         Si vous n'avez pas déclaré d'IBAN

Guide utilisateur - janvier 2025

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

#### Étape 1 : Le déclarant

Retour a



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes



Chaque opération déclarée s'ajoute à la liste des personnes et de leurs opérations.

#### **Opérations financières suspectes**



# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

## MODULE SPÉCIFIQUE JEUX EN LIGNE ET SOUS DROITS EXCLUSIFS

Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

MODULE SPÉCIFIQUE JEUX EN LIGNE ET SOUS DROITS EXCLUSIFS

### Renseigner une opération

Si vous effectuez cette déclaration dans le cadre **d'une** activité « Mixte ». Il vous est demandé de préciser cette activité. Si vous avez déjà renseigné en Etape 2 « Jeux en ligne » ou « Jeux sous droits exclusifs », ce champ **n'apparaît** pas.

Cette ou ces opérations interviennent dans le cadre de : *	Vous devez d'abord obligatoirement
Jeux en ligne Jeux sous droits exclusifs	renseigner dans quel cadre interviennent
	les opérations suspectes que vous allez
	déclarer.

Vous pouvez ensuite ajouter une ou plusieurs opérations en remplissant les champs s'affichant cidessous. Le contenu de ces champs est conditionné par votre réponse précédente.

Personnes concernées par les opérations déclarées *	~
Période de réalisation de la ou des opérations suspectes *	~
Estimation des enjeux financiers *	~
Précisions sur les opérations déclarées	~
Critères d'alerte	~

Il est conseillé de commencer par renseigner la « Personne concernée par les opérations déclarées » et suivre ensuite l'ordre de saisie suggéré.

Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires.

• Si ces opérations interviennent dans le cadre d'une activité de jeux en ligne

Personnes concernées par les opérations déclarées \*

La personne concernée par les opérations déclarées *	
Charles Dupuis	~

Pseudo de connexion

Ex : user42

Une aide à la saisie vous permet de retrouver les personnes déclarées précédemment. Si vous **n'avez** déclaré **qu'une** personne, elle est automatiquement sélectionnée.



Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Période de réalisation de la ou des opérations suspectes \*

Avez-vous plusieurs opérations su	spectes liées à déclarer ?	Par défaut le « Non » est coché et vous devez seulement renseigner la date d'exécution de l'opération suspecte		
Date de début *	Date de fin *			
05 / 06 / 2024 📋	20/06/2024	Si vous cochez « Oui », vous devez		
		de fin.		

La date de début correspond à la date de réalisation de la première opération suspecte. La date de fin correspond à la date de réalisation de la dernière opération suspecte.

#### Estimation des enjeux financiers \*

Ex : 124 567 €

Montant total d'alimentation *	
<i>Ex</i> : 124 567 €	
Montant total des mises	
Ex : 124 567 €	Vous devez renseigner ici les différents
Montant total des gains *	indiquée au début du module.
<i>Ex</i> : 124 567 €	
Montant total des retraits	

IBAN utilisé pour recevoir les gains \*

IBAN - FR7633334015870002601171220

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Précisions sur les opérations déclarées

Étape 1 : Le déclarant

Retour au sommaire

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

puis le retrait des gains.			
Alimentation du compte			
Moyen(s) de paiement utilisé(s) po	our alimenter le comp	ote	
Carte prépayée			
Cartes bancaires			Veuillez sélectionner un ou plusieurs
Portefeuille électronique			moyens de paiements utilisés pour alimenter le compte
Virement			
Nombre d'opérations par <b>carte</b> prépayée *	Montant d'aliment carte prépayée *	ation par	Vous devez ensuite renseigner le nombre
Ex: 12	100	€	d'opérations et le montant
Nombre d'opérations par cartes bancaires *	Montant d'aliment cartes bancaires *	- ation par	d'alimentation pour chaque moyen de paiement sélectionné précédemment.
Ex: 12	200	€	
Nombre d'opérations par portefeuille électronique *	Montant d'aliment portefeuille électre	- ration par pnique *	
Ex: 12	300	€	
Nombre d'opérations par virement *	Montant d'alimenta virement *	ation par	
Ex: 12	400	€	Si vous avez sélectionné « Virement »
IBAN utilisé pour alimenter le con	npte *		dans la liste des moyens de paiement
FR7630004015870002601171220	0		devez obligatoirement renseigner ou sélectionner un IBAN. Sinon ce champ n'apparaît pas.
Retrait des gains			
Moyen(s) de paiement utilisé(s) po	our le retrait de gains		Veuillez sélectionner un ou plusieurs
Portefeuille électronique			moyens de paiements utilisés pour le
Virement			Tetrait des gains.
Nombre d'opérations par Portefeuille électronique *	Montant de retrait Portefeuille électro	par <b>nique *</b>	Vous devez ensuite renseigner le nombre
5	500	€	pour chaque moyen de paiement
Nombre d'opérations par N Virement *	Montant de retrait pa <b>/irement *</b>	r	sélectionné précédemment.
6	600 €		Si vous avez sélectionné « Virement » dans la liste des moyens de paiement

Vous pouvez apporter ici des informations supplémentaires concernant l'alimentation du compte

utilisés pour le retrait de gains, vous

devez obligatoirement renseigner ou

sélectionner un IBAN. Sinon ce champ

n'apparaît pas.



Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes



Si ces opérations interviennent dans le cadre d'une activité de jeux sous droits exclusifs.

Personnes concernées par les opérations déclarées \*

Personne	déclarée	concernée	par	cette	ΟU	ces	opérations <sup>1</sup>	*

Charles Dupuis

Une aide à la saisie vous permet de retrouver les personnes déclarées précédemment. Si vous n'avez déclaré qu'une personne, elle est automatiquement sélectionnée.

#### Période de réalisation de la ou des opérations suspectes \*

Avez-vous plusieurs opérations suspectes liées à déclarer ?		Par défaut le « Non » est coché et vous devez seulement renseigner la date		
		d'exécution de l'opération suspecte.		
Date de début *	Date de fin *			
05/06/2024	20/06/2024	Si vous cochez « Oui », vous devez		
		de fin.		

La date de début correspond à la date de réalisation de la première opération suspecte. La date de fin correspond à la date de réalisation de la dernière opération suspecte.

## Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

Estimation des	s enjeux fir	ancier	~S *						
Êtes vous en mesure de chi Oui Onn	ffrer ces opérations	suspectes ?		Par dé devez	faut le « Oui » est ( remplir les champ	coché et vo os « Monta	ous ant		
Montant total des mises su 1234	des mises supposées €			total des mises supposées » et « Montant total des gains » concernant la personne indiquée au début du module.					
Montant total des gains * 12345	€			Si vou n'appa	is cochez « Non » araissent pas.	, ces cham	ıps		
Précisions sur	les opérati	ons dé	clarées						
Vous pouvez apport gains. Précision sur les mises supposées	er ici des infor	mations	supplémenta	aires conce	ernant les mises supp Précision sur les gains	osées puis	les		
Moyen(s) de paiement utilisé(s) po	our les mises				Moyen(s) de paiement utilisé(s	) pour le retrait de	s gains		
Cartes bancaires		Veuille	ez sélectionr	her	Cartes bancaires				
Carte prépayée		un	ou plusie	urs	Chèque				
		- moyei naiem	NS Lants utili	de	Espèces				
Portefeuille électronique		pour	les mises	et	Portefeuille électronique				
<ul> <li>Récépissé gagnant</li> </ul>		pour	le retrait d	des	Virement				
Virement		grains	•		Nombre d'opérations par espèces *	Montant de retra espèces *	ait par		
Non connu	Mantant diallas anta				Ex: 12	333	€		
aombre d'operations par cartes ancaires *	cartes bancaires *	tion par			Nombre d'opérations par	Montant de ret	– .rait pa		
Ex: 12	100	€			Virement *	Virement *			
Iombre d'opérations par carte répayée *	Montant d'alimenta carte prépayée *	tion par			Ex: 12	555	€		
Ex: 12	200	€			IBAN utilisé pour recevoir les g	ains *			
Nombre d'opérations par e <b>spèces *</b>	Montant d'alimentati espèces *	on par			V IBAN - FR/6300040158/00	102601171220			
Ex: 12	300 €								
Nombre d'opérations par portefeuille électronique *	Montant d'alimenta portefeuille électroi	tion par <b>hique *</b>	Vous d	levez ens	uite renseigner le				
Ex: 12	400	€	d'alimer	d'operat	ions et le montant t de retrait pour				
Nombre d'opérations par écépissé gagnant *	Montant d'alimenta récépissé gagnant *	tion par	chaque	moyen nné précé	moyen de paiement né précédemment.				
Ex: 12	500	€							
Nombre d'opérations par i <b>rement *</b>	Montant d'alimentat virement *	ion par							
Ex: 12	600	E	Si vous a	avez sélec	tionné « Virement »	dans la liste	2		
BAN utilisé pour alimenter le cor FR763000401587000260117122	npte *		des moy pour	yens de pa le retrai	iement utilisés pour t des gains, vo	ies mises et ous devez	-		
			obligato	pirement	renseigner ou sélec	tionner un	r		

IBAN. Sinon le champ IBAN n'apparaît pas.
#### 3. Description des étapes

€ Alimentation :

12 345,00 €

€ Gains : 1 234,00 €

05/06/2024 - 20/06/2024

Editer

Supprimer

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

#### Étape 1 : Le déclarant



Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes



Editer

€ Mises : 1 234,00 €

€ Gains : 12 345,00 €

05/06/2024 - 20/06/2024

Supprimer

# Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits



Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes

3 F

## Rédiger l'analyse des faits

L'analyse des faits sert à mettre en cohérence tous les éléments que vous avez déclarés précédemment sans rentrer dans le détail de ce que vous avez déjà indiqué ailleurs. Vous pouvez également compléter votre déclaration en ajoutant toutes les informations complémentaires que vous n'avez pas pu renseigner avant. Par exemple, vous pouvez y indiquer les opérations qui ont été refusées qui participent au soupçon déclaré.

Il est conseillé de suivre l'ordre suggéré ci-dessous.

### Rédaction de l'analyse des faits \*

#### Indiquer les éléments de votre analyse argumentée du soupçon en indiquant notamment :

- Les éléments de contexte des opérations.
- Les faits et les caractéristiques des opérations relevées ;
- En quoi la ou les opérations relevées sont suspectes ou ont attiré votre attention ?
- L'environnement financier des personnes déclarées (revenus et patrimoine des personnes physiques ; chiffre d'affaires et résultat comptable des personnes morales)
- L'identification du ou des bénéficiaires effectifs relatifs aux personnes physiques (identification à spécifier en champs structurés pour les personnes morales)
- Des précisions sur des mesures visant les personnes déclarées : inscription au Fichier National des Interdits de Gérer (FNIG), procédures collectives (procédures de sauvegarde, liquidation, redressement), mandat ad hoc, conciliation ou missions civiles.
- Les démarches que vous avez effectuées pour tenter de lever le soupçon.
- Toutes les informations complémentaires utiles à la compréhension des opérations et de votre soupçon.

Rédigez ici votre analyse

Le nombre maximum de caractères autorisé est passé de 11 500 à 23 000.

Pour qu'une déclaration soit recevable, elle doit répondre aux critères de l'article R.563-61 du code monétaire et financier, et doit impérativement contenir « le descriptif de **l'opération** et les éléments **d'analyse** qui ont conduit à effectuer la déclaration ».

## Étape 4 : Pièces jointes **Description de l'étape**



Étape 1 : Le déclarant

Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration

Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits

Étape 4 : Pièces jointes





(i)

# Étape 4 : Pièces jointes Description de l'étape

Étape 1 : Le déclarant Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits Étape 4 : Pièces jointes

Retour a

somma

## Ajouter une pièce jointe

Vous pouvez compléter votre déclaration en ajoutant un ou plusieurs documents. Le nombre de pièces jointes est limité à 15 et/ou à un total de 39Mo.

La liste exhaustive des extensions acceptées sont les suivantes : txt, doc, docx, odt, rtf, pdf, xls, xlsx, ods, csv, ppt, pptx, odp, bmp, jpg, jpeg, gif, png, tif, xml, cer, crt, der, anb.

Pour ajouter un document, cliquez sur le type de document correspondant dans la liste ci-dessous.

#### 

Documents judiciaires et réquisitions judicaires	
Identifications client - Carte nationale d'identit	é x
Identifications client - Permis de conduire	Ajout d'une pièce jointe
Identifications client - Passeport	Parcourir
Identifications client - Livret de famille	Type de pièce jointe *
Identifications client - Titre de séjour	Identifications client - Permis de conduire 🗸 🗸
Identifications client - Kbis	Titre de la pièce jointe *
Identifications client - Statuts	
Identifications client - Autre document	Date du document *
Sources ouvertes (article de presse, extrait inter	rnet)
Ocuments bancaires et opérations financières	Appular
Documents fiscaux et douaniers	
Documents commerciaux	
Documents juridiques et actes authentiques	
Documents comptables et financiers	
Organigrammes - schémas	En cliquant sur « Parcourir » vous pouvez joindre ur
Autre type de pièce jointe	document à partir de votre ordinateur. Vous devez ensuite obligatoirement renseigner le type, le titre e la date du document.
	Le titre de la pièce jointe doit être explicite. Il es conseillé de suivre ce modèle : type de pièce jointe e identité du propriétaire.



## Étape 4 : Pièces jointes **Description de l'étape**

Étape 1 : Le déclarant Étape 2 : Contexte et périmètre de la déclaration Étape 3 : Personne(s), opération(s) et analyse des faits Étape 4 : Pièces jointes

Retour a

Les documents ajoutés apparaissent ensuite dans l'encadré de la liste des pièces jointes.

Si vous avez ajouté des documents lors des étapes précédentes, ils sont automatiquement inclus à la liste ci-dessous.

### 

Ocuments judiciaires et l	réquisitions ju	udicaires
Identifications client - Car	rte nationale (	d'identité
CNI_Dupuis CNI_Dupuis.jpg (383 Ko)	⊻∥⊗	
O Identifications client - Per	mis de condu	lire
© Identifications client - Pas	seport	
© Identifications client - Live	ret de famille	
Identifications client - Titr	re de séjour	
Titre-de-sejour_XXX Titre-de-sejour_XXX.png	<u>↓</u> / ⊗ (3 Mo)	
Identifications client - Kbi	is	
Kbis_Tech-Company Kbis_Tech-Company.pdf	⊻ 🖉 ⊗ (515 Ко)	
Identifications client - Sta	tuts	
Identifications client - Aut	tre document	t
△ Sources ouvertes (article of a sources)	de presse, ext	rait internet)
Ocuments bancaires et o	opérations fin	ancières
Releve-bancaire_Dupuis Releve-bancaire_Dupuis.xlsx	<u> ↓</u>	
Ocuments fiscaux et dou	Janiers	
Ocuments commerciaux		
Ocuments juridiques et actes authentiques		
△ Documents comptables et financiers		
Organigrammes - schémas	5	
Autre type de pièce jointe	3	

Vous pouvez les télécharger, modifier ou supprimer.

## PARTIE IV

# TÉLÉCHARGEMENT ET ENVOI DE LA DÉCLARATION



# Présentation du parcours utilisateur





# Description du parcours utilisateur

## Télécharger ma déclaration

Une fois la saisie de votre déclaration de soupçon terminée, vous pouvez télécharger le récapitulatif de votre déclaration de soupçon.

Le récapitulatif de votre déclaration de soupçon est la seule trace écrite de votre déclaration à laquelle vous aurez accès. Après validation et envoi de la déclaration, vous n'aurez plus accès à aucune donnée relative à votre déclaration de soupçon. Il est fortement conseillé de télécharger ce document.

#### Sauvegarde de la déclaration

Enregistrer le brouillon Exporter au format XML Imprimer	au format PDF
Si vous souhaitez reprendre votre déclaration plus tard, cliquez sur « Enregistrer le brouillon ».	Pour télécharger le récapitulatif de votre déclaration de soupçon, cliquez sur « Imprimer au format PDF ».
Cas particulier des professions Avocat et CARPA : Votre déclaration concerne-t-elle des faits dont vous avez eu connaissance en agissant en qua fiduciaire ? Oui  Non Envoi de la déclaration	Si vous appartenez à la profession Avocat, vous devez répondre à cette question. Si votre réponse est Oui, vous devez sélectionner le bâtonnier dans la liste déroulante plus bas.
Pour valider votre déclaration, veuillez choisir un bâtonnier 🛈 *	
Veuillez sélectionner le bâtonnier de votre choix  Si le bâtonnier recherché n'est pas dans la liste, vérifiez son nom ou invitez-le à s'inscrire	<ul> <li>Si vous appartenez à la profession CARPA vous devez dans tous cas sélectionner le bâtonnier dans la liste déroulante ci-contre.</li> </ul>

## Envoyer ma déclaration

Il est conseillé de toujours vérifier les informations saisies avant d'envoyer la déclaration de soupçon.

La signature électronique des déclarations transmises à Tracfin repose sur un numéro de télédéclarant à 12 chiffres fourni lors de la procédure d'inscription.

### Envoi de la déclaration

Pour valider votre déclaration, veuillez saisir votre numéro de télédéclarant \*

Ce numéro est personnel et strictement confidentiel. La compromission ou la perte de ce numéro de télédéclarant doit faire l'objet d'un signalement au support opérationnel d'ERMES.

Envoyer la déclaration à TRACFIN



# Description du parcours utilisateur

## Confirmation de l'envoi de votre déclaration de soupçon



Si Tracfin a émis un droit de communication vous concernant, vous le trouverez dans la partie « Suivi des échanges ».



## PARTIE V

# RESSOURCES & ASSISTANCE À LA DÉCLARATION



# Ressources et appui à la saisie des déclarations de soupçon

### Ressources documentaires

L'ensemble des ressources documentaires référencées dans le présent guide, ainsi que la FAQ sont accessibles ici :

- Foire aux questions
- Fiche Focus : Accès au formulaire
- <u>Fiche Focus : Déclaration initiale ou complémentaire</u>
- <u>Fiche Focus : Droit d'opposition de Tracfin</u>
- Fiche Focus : L'analyse des faits
- Fiche Focus : La gestion des brouillons
- <u>Fiche Focus : Le détail des infractions pénales</u>
- <u>Fiche Focus : Le détail des infractions fiscales</u>
- Fiche Focus : Le montant en jeu
- <u>Fiche Focus : Opération(s) financière(s) principale(s)</u>
- <u>Fiche Focus : Les déclarants et Tracfin</u>

#### Assistance technique et opérationnelle

En cas de difficultés techniques, vous pouvez contacter les équipes de support :

#### Par téléphone

Du lundi au vendredi de 09h à 18h au : 03 59 83 99 21

#### Par courriel

En remplissant le formulaire de contact accessible <u>ici</u> ou en contactant directement le support à cette adresse : <u>support-ermes-tracfin@fr.scc.com</u>

Pour tout renseignement relatif à votre compte ou à la saisie d'une déclaration de soupçon, vous pouvez contacter le support opérationnel Tracfin par courriel à l'adresse <u>ermes.tracfin@finances.gouv.fr</u>.

# ANNEXES

## Annexes

# Annexe 1 Répartition des formulaires

Les formulaires de déclaration de soupçons sont ré	partis suivant les professions	ERMES dont voici la liste :
Métier ERMES	Modules	Type assujetti
Banques/établissement de crédit	Module financier OU Module Transmission de fonds	Financier
Changeur manuel	Module changeurs manuels	Financier
Compagnie d'assurance	Module assurance non vie OU Module financier	Financier
Conseil en investissement participatif	Module financier	Financier
Etablissement de monnaie électronique (EME)	Module financier OU Module Transmission de fonds	Financier
Etablissement de paiement	Module financier OU Module Transmission de fonds	Financier
Gestionnaire de système de paiement	Module financier	Financier
Institut d'émission	Module financier	Financier
Intermédiaire en assurance	Module assurance non vie OU Module financier	Financier
Intermédiaire en financement participatif	Module financier	Financier
Intermédiaires en opération de banques	Module financier	Financier
Mutuelle et institution de prévoyance	Module assurance non vie OU Module financier	Financier
Prestataire de service sur actifs numériques (PSAN)	Module PSAN	Financier
Administrateur, conservateur d'instruments financiers	Module financier	Financier
Autres prestataires de services d'investissement	Module financier	Financier
Conseil en investissement financier	Module financier	Financier
Entreprises d'investissement	Module financier	Financier
Gestionnaire de crédits	Module financier	Financier
Participant système de règlement de livraison	Module financier	Financier
Société de gestion de portefeuille	Module financier	Financier
Administrateur de justice et mandataire judiciaire	Module simplifié	Non-Financier
Agent sportif	Module simplifié	Non-Financier
Avocat (bâtonnier)	Module simplifié	Non-Financier
CARPA	Module simplifié	Non-Financier
Casino et club de jeux	Module Casino & clubs	Non-Financier
Jeux en ligne et sous droits exclusifs	Module jeux en ligne et sous droits exclusifs	Non-Financier
Commerçant de biens	Module simplifié	Non-Financier
Commissaire aux comptes Commissaire de justice, opérateurs de ventes volontaires	Module EC CAC	Non-Financier
(OVV)	Module simpline	
Déclarant public	Module simplifié public	Non-Financier
Expert-comptable	Module EC CAC	Non-Financier
Greffe tribunal de commerce	Module simplifié	Non-Financier
Jeux à objets numériques monétisables	Module simplifié	Non-Financier
Marchand de biens précieux, d'arts, grande valeur	Module simplifié	Non-Financier
Notaire	Module notaire	Non-Financier
mobilière)	Module financier	Non-Financier
Professionnel de l'immobilier	Module Immo	Non-Financier
Société de domiciliation	Module simplifié	Non-Financier
Personne chargée d'une mission de service public	Module simplifié public	Non-Financier

Guide utilisateur – janvier 2025

Retour au sommaire



# Annexe 2 Suivi des versions

Le guide est produit sur la base de l'environnement sur lequel le formulaire est produit. Les versions du document doivent suivre les modifications apportées au formulaire avec les mises en productions successives.

Version	Date	Environnements utilisés
V1	18/11/22	Déploiement Release 1.3.0.0 en Préproduction Maquettes FDS V3
V2	25/01/23	Déploiement Release 1.4.0.0 en Préproduction Maquettes FDS V3
V3	01/08/23	Déploiement Release 1.6.0.0 en Production Maquettes FDS V3
V4	31/08/23	Déploiement Release 1.8.0.0 en Production Maquettes FDS V3
V5	24/11/23	Déploiement Release 1.9.0.0 en Production Maquettes FDS V3
V6	15/01/25	Déploiement Release 4.8.0 en Production Maquettes FDS V3

# Pour plus d'informations



Courriel de contact Tracfin ermes.tracfin@finances.gouv.fr



Site institutionnel Tracfin https://www.economie.gouv.fr/Tracfin



Page Linkedin Tracfin https://fr.linkedin.com/company/Tracfin



Page Instagram Tracfin Tracfin\_fr